UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTE MIXTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE

Année 1946-1947 — N° 120

Une Urgence Abdominale
La Mort de Madame Henriette d'Angleterre

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

présentée et soutenue publiquement

le Vendredi 25 Juillet 1947.

PAR

ROBERT MARCHESSEAU

né à Tours (Indre-et-Loire), le 15 janvier 1923.

Examinateurs de la Thèse

MM. CREYX, Professeur..... *Président.*
DERVILLÉE, Professeur. } *Juges.*
PIÉCHAUD, Professeur.. } *Juges.*
MAGENDIE, Agrégé..... } *Juges.*

BORDEAUX
IMPRIMERIE BISSEY FILS FRÈRES
7, et 9, Rue Colbert, 7 et 9

1947

MARCHESSEAU (Robert)

Une urgence abdominale : la mort de Madame Henriette d'Angleterre. — Bordeaux, impr. Bissey fils frères, 1947. In-8°, 79 p.

(Thèse Médec. Bordeaux. 1946-1947. N° 120.)

MARCHESSEAU (Robert)

Une urgence abdominale : la mort de Madame Henriette d'Angleterre. — Bordeaux, impr. Bissey fils frères, 1947. In-8°, 79 p.

(Thèse Médec. Bordeaux. 1946-1947. N° 120.)

MARCHESSEAU (Robert)

Une urgence abdominale : la mort de Madame Henriette d'Angleterre. — Bordeaux, impr. Bissey fils frères, 1947. In-8°, 79 p.

(Thèse Médec. Bordeaux. 1946-1947. N° 120.)

MARCHESSEAU (Robert)

Une urgence abdominale : la mort de Madame Henriette d'Angleterre. — Bordeaux, impr. Bissey fils frères, 1947. In-8°, 79 p.

(Thèse Médec. Bordeaux. 1946-1947. N° 120.)

UNIVERSITÉ DE BORDEAUX

FACULTE MIXTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE

Année 1946-1947 — N° 120

Une Urgence Abdominale
La Mort de Madame Henriette d'Angleterre

THÈSE POUR LE DOCTORAT EN MÉDECINE

présentée et soutenue publiquement

le Vendredi 25 Juillet 1947.

PAR

ROBERT MARCHESSEAU

né à Tours (Indre-et-Loire), le 15 janvier 1923.

Examinateurs de la Thèse

MM. CREYX, Professeur..... *Président.*
DERVILLÉE, Professeur. } *Juges.*
PIÉCHAUD, Professeur.. } *Juges.*
MAGENDIE, Agrégé..... } *Juges.*

BORDEAUX
IMPRIMERIE BISSEY FILS FRÈRES
7, et 9, Rue Colbert, 7 et 9

1947

FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE DE BORDEAUX

Doyen..... M. DUPÉRIE
Assesseur..... M. LABAT

PROFESSEURS HONORAIRES :

MM. DENIGÈS, A. MANDOUL, PETGES, GUYOT, ANDÉRODIAS, ROCHER, LANDE, DUVERGEY, CARLES, LEURET, PERY.

PROFESSEURS :

	MM.		MM.
Clinique médicale.....	DUPÉRIÉ.	Clinique ophtalmologique..	BEAUVIEUX.
id.	CREYX.	Clinique chirurgicale infantile et orthopédie	LOUBAT.
Clinique chirurgicale et gynécologique	PAPIN.	Clinique des maladies infectieuses.....	DAMADE.
Clinique chirurgicale.....	CHARRIER.	Chimie biologique et médic.	MACHEBŒUF.
Clinique d'accouchements..	RIVIÈRE.	Physique médicale et pharmaceutique.....	PIFFAULT.
Anatomie pathologique et microscopie clinique.....	DE GRAILLY.	Médecine coloniale et clin. des maladies exotiques ..	BONNIN.
Anatomie	VILLEMIN.	Clinique des maladies cutanées et syphilitiques.....	JOULIA.
Anatomie générale et histologie.....	G. DUBREUIL.	Clinique des maladies des voies urinaires.....	DARGET.
Hygiène.....	PIECHAUD.	Clinique des maladies nerveuses et mentales.....	DELMAS-MARSALET.
Médecine légale et déontologie.....	DERVILLEE.	Clinique d'oto-rhino-laryng.	PORTMANN.
Electroradiologie et cliniq. d'électricité médicale....	N.	Toxicologie et hygiène appliquée	LABAT.
Chimie.....	CHELLE.	Hydrologie thérapeutique et Climatologie	N.
Botanique et matière médic.	GOLSE.	Clinique odonto-stomatologique	DUBECQ.
Pharmacie.....	VITTE.		
Physiologie.....	FABRE.		
Clinique médicale des maladies des enfants.....	FONTAN.		
Zoologie et parasitologie...	SIGALAS.		
Médecine expérimentale....	AUBERTIN.		

MM. PERRENS (Maladies mentales), FAUGÈRE (Obstétrique).

AGRÉGÉS EN EXERCICE :

	MM.		MM.
Anatomie.....	DUFOUR.	Obstètrique.....	N.
Histologie.....	N.	id.	MAHON.
Physiologie.....	N.	Ophtalmolagie	BESSIÈRES.
Médecine générale.....	BROUSTET.	Oto-Rhino-Laryngologie....	DESPONS.
id.	SARIC.	Dermatolog. et syphiligraph.	LE COULANT.
id.	DUBARRY.	Chimie médicale.....	TAYEAU.
id.	J.F. TRAISSAC	Physique médicale.....	REBOUL.
id.	N.	Chimie générale pharmaceutique et toxicologie ...	CASTAGNOU.
id.	N.	Histoire naturelle pharmaceutique.....	GIRARD.
Chirurgie générale..... ...	N.	Pharmacie.....	MESNARD.
id.	MASSÉ	id.	N.
id.	MAGENDIE.	Histoire naturelle médicale et parasitologie.....	N.
id.	POUYANNE.		
id.	LAUMONIER.		

COURS COMPLÉMENTAIRES :

	MM.		MM.
Médecine opératoire.....	MASSÉ.	Cryptogamie.....	GIRARD.
Accouchements.....	FAUG RE.	Pharmacie galénique.....	MESNARD.
Puériculture.....	PERY.	Bactériologie.....	MOUREAU.
Zoologie et parasitologie.....	N.	Physiologie.....	Mlle ROUGIER.
Législation pharmaceutique..	POPLAWSKI	Chimie biologique.....	TAYEAU.
Ophtalmologie.....	N.	Parasitologie, biolog. appliq.	PAUTRIZEL.
Anatomie.....	RIGAUD.	Pathologie chirurgicale.....	VILLAR.
Chimie minérale	CASTAGNOU	id.	LAUMONIER.
Botanique.....	GIRARD.	Electro-radiologie.....	CAILLON.

Le Secrétaire de la Faculté : ROUGERIE.

Par délibération du 5 août 1879, la Faculté a arrêté que les opinions émises dans les Thèses qui lui sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle entend ne leur donner ni approbation ni improbation.

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

A MES PARENTS

A MA FEMME

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41536523_0045

A Monsieur le Médecin Général

de Deuxième Classe GALIACY

Directeur de l'Ecole Principale du Service de Santé

de la Marine et des Troupes Coloniales

Commandeur de la Légion d'Honneur

Croix de Guerre

A Monsieur le Médecin en Chef

de Deuxième Classe BOURRET

Sous-Directeur de l'Ecole Principale du Service de Santé

de la Marine et des Troupes Coloniales

Officier de la Légion d'Honneur

A MES MAITRES DE LA FACULTE
ET DES HOPITAUX DE TOULOUSE

A MES MAITRES DE LA FACULTE
ET DES HOPITAUX DE MONTPELLIER

A MES MAITRES DE LA FACULTE
ET DES HOPITAUX DE BORDEAUX

A MES JUGES

A MON PRESIDENT DE THESE

Monsieur le Professeur CREYX

Professeur de Clinique Médicale.
Médecin des Hôpitaux.
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre.
Officier de l'Instruction Publique.

AVANT-PROPOS

La mort brutale de Madame a suscité bien des commentaires et bien des hypothèses, tant de la part des contemporains de l'événement que des chercheurs qui s'y intéressèrent au cours des siècles.

On pensa d'abord au poison : l'époque était favorable à l'éclosion d'une telle légende. Or, les légendes ont la vie dure : malgré la rigueur des expertises médico-légales que firent, du cas de Madame, différents auteurs du siècle dernier et du début du nôtre, l'incertitude demeure sur les causes d'une mort étonnante.

Nous nous sommes penché à notre tour sur le problème. Nous avions caressé l'espoir d'aboutir à un résultat positif, grâce à une critique strictement médicale des faits. Malheureusement, nous nous sommes heurté à des textes : Mémoires et correspondances du temps, certificats d'autopsie, qui ne permettent guère, lorsqu'on les étudie avec impartialité, de reconstituer une relation simple et exacte de la maladie, des antécédents et de la mort de Madame.

On a trop écrit autour de cette séduisante Princesse avec ses sentiments plutôt qu'avec sa raison.

Nous remercions vivement M. le Professeur Creyx *qui dispensa à notre égard les trésors de sa bienveillance et*

de son érudition et qui a bien voulu accepter la présidence de cette thèse.

M. le Professeur Dervillée, *M. le Professeur Agrégé* Magendie, *M. le Professeur Agrégé* Castagnou, *nous firent profiter de leurs conseils expérimentés : qu'ils soient assurés de notre reconnaissance.*

Enfin, novice dans l'art du médecin, nous l'étions bien plus encore dans celui de l'historien, aussi avons-nous trouvé un guide précieux en la personne de M. le Professeur Braure, *professeur d'Histoire Moderne à la Faculté des Lettres de Bordeaux, qui voulut bien s'intéresser à notre travail.*

Nous donnons tout d'abord un rapide portrait de Madame et un résumé de sa vie ; nous essayons ensuite, à la lumière des relations de sa maladie et des rapports d'autopsie contemporains, d'établir une observation médicale dont nous discutons le diagnostic, après avoir passé en revue les principales solutions proposées par les auteurs qui nous ont précédé.

Que si nos résultats paraissent décevants ou minimes, il faudra admettre, avec Burnett, *qui écrivit ces lignes sur le même propos, qu' « il y aura toujours beaucoup de sottises dites sur les choses qui sont, à la fois, très patentes et très extraordinaires. »*

CHAPITRE PREMIER

Madame Henriette d'Angleterre.

C'est le 30 Juin 1670, à deux heures et demie du matin, que mourut brutalement, « neuf heures après avoir commencé à se trouver mal », la Princesse Henriette d'Angleterre, et l'on connaît la grande apostrophe : « O nuit désastreuse ! O nuit effroyable ! Où retentit tout à coup, comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame se meurt ! Madame est morte ! » (1).

Madame, puisque c'est ainsi que l'étiquette désignait l'épouse de Monsieur, frère du Roi, avait vingt-six ans. Elle était née à Exeter, le 16 Juin 1644. Elle était la fille du Roi d'Angleterre Charles Ier et d'Henriette Marie de France (2).

Son frère, Charles II, avait été rappelé sur le trône, en 1660 (3). Elle avait épousé, le 31 mars 1661, le frère cadet de Louis XIV, Philippe, qui prit, à cette occasion, le titre de Duc d'Orléans (4).

---

(1) Bossuet, Oraison Funèbre de Henriette Anne d'Angleterre, Duchesse d'Orléans, prononcée à Saint-Denis, le 21 Août 1670.
Oraisons Funèbres, panégyriques et sermons, Paris, 1869. In 8°, pages 34 à 64.

(2) Charles Ier Stuart. Roi d'Angleterre, né en 1600, décapité en 1649.
Henriette Marie de France. fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née à Paris en1609, morte à Colombes en 1669.

(3) Charles II Stuart, fils de Charles Ier et d'Henriette de France (1630-1685).

(4) Philippe d'Orléans, né à Saint-Germain, mort à Saint-Cloud (1640-1701). Un an après la mort d'Henriette, il épousa Elisabeth Charlotte de Bavière, fille de l'Electeur Palatin.

Que l'on veuille nous excuser d'ouvrir ce travail sur une salve de dates, mais il nous faut bien fixer dans le temps les principaux personnages et les événements marquants.

Nous n'abuserons point, du reste, de détails historiques qui n'ont pas leur place ici, et que l'on trouve en abondance dans les nombreuses biographies de Madame.

Née pendant la guerre civile qui opposait le Roi, son père, à ses sujets révoltés, sa nourrice parvint à l'emmener en France en 1646.

Elle eut, aux côtés de sa mère, une enfance pauvre et obscure dans des conditions matérielles souvent très précaires.

Le réaliste MAZARIN, qui traitait avec CROMWELL, ne versait aux proscrites qu'une maigre pension. Et c'est dans cette simplicité, voisine de la misère, qu'Henriette « prit toutes les lumières, toute la civilité et toute l'humanité nécessaire » (5). Elle y trouva aussi une sous-alimentation et un manque de confort qui ne furent pas sans influer fâcheusement sur sa santé (6).

Lorsque le vent tourna en Angleterre et que le frère d'Henriette, Charles II, fut rétabli sur le trône, MAZARIN et Anne d'Autriche découvrirent soudain à la jeune Princesse, un « agrément extraordinaire ». On alla jusqu'à former le projet de la marier à Louis XIV.

Toutefois, l'infante Marie Thérèse d'Espagne, ayant paru être un parti plus intéressant, Henriette Anne dut, pour époux, se contenter de Philippe, le frère cadet du Roi. Le mariage eut lieu le 31 Mars 1661 et, devenue la

---

(5) Madame de La Fayette, Histoire d'Henriette d'Angleterre, avec introduction et notes d'Anatole France, Paris, Chavaray, 1885, p. 33.

Nous empruntons toutes nos citations de Madame de La Fayette et d'Anatole France à cette édition, la plus précieuse. Nos références y reportent.

(6) « J'allai chez la Reine d'Angleterre que je trouvai dans la chambre de Madame sa fille... Elle me dit d'abord : « Vous voyez, je viens tenir compagnie à Henriette. La pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui, faute de feu ». Le vrai étoit qu'il y avoit six mois que le Cardinal n'avoit pas fait payer à la Reine de sa pension; que les marchands ne vouloient plus fournir et qu'il n'y avoit plus un morceau de bois dans la maison ». Mémoires du Cardinal de Retz, Edit. M.P. tome XXV, page 99. Cf. aussi Mémoires de Madame de Motteville, C.P., t. XXVII, page 414.

troisième dame du Royaume, la jeune Princesse acquit très vite à la Cour une grande popularité.

Tous les biographes de Madame ont insisté sur la vive sympathie qu'elle inspira à ses contemporains et à tous ceux qui, au cours des siècles, se penchèrent sur son histoire.

L'évêque de Valence, Daniel de Cosnac, qui fut Grand Aumônier de Monsieur, et un ami fidèle — encore que souvent maladroit — de Madame, nous dit qu'elle « avoit l'esprit solide et délicat, du bon sens, connoissant les choses fines, l'âme grande et juste, éclairée sur tout ce qu'il faudroit faire, mais quelquefois ne le faisant pas... Elle mêloit dans sa conversation une douceur qu'on ne trouvoit point dans toutes les autres personnes royales. Ce n'est pas qu'elle eût moins de majesté, mais elle en savoit user d'une manière plus facile et plus touchante ...On eût dit qu'elle s'approprioit les cœurs, au lieu de les laïsser en commun... » (7).

Cette charmante femme, qui eût pu se parer des plus aimables qualités de son sexe (8), avait aussi toutes les capacités d'un homme d'Etat. Le Roi Louis XIV, qui savait choisir ses collaborateurs, ne s'y trompa point. Il n'hésita pas à mettre sa jeune belle-sœur dans le secret de sa politique, alors qu'il en éloignait soigneusement son frère et les courtisans les plus considérables. Madame eût à la fois une vie mondaine brillante et des activités diplomatiques de la plus haute importance.

Ses biographes, à commencer par Madame de La Fayette, s'étendent longuement sur sa vie sentimentale, très embrouillée et très précieuse, comme le voulait le goût du jour. Madame eut des galants — Buckingham, Guiche, Vardes, Monmouth (9) — et, si elle fut quelquefois

---

(7) Daniel de Cosnac, Mémoires. Edit. Paris 1852. Tome I, page 420.

(8) « Elle avoit tout l'esprit qu'il faut pour être charmante et tout celui qu'il faut pour les affaires importantes ». Choisy, Mémoires. M.P. t. XXVIII, p. 630.

(9) George Villiers, Duc de Buckingham, (1627-1688) confident et Ministre de Charles-II, célèbre pour ses vices et son esprit.

Armand de Gramont, Comte de Guiche (1638-1673). Type du bel esprit et du galant cavalier, il fut le plus tenace des soupirants de Madame et encourut l'exil à cause d'elle.

François René du Bec-Crespin, Marquis de Vardes (1621-1688), « l'homme de

étourdie, jamais ses aventures ne donnèrent lieu à scandale, fait remarquable dans le milieu où elle vivait. Quant à ses rapports avec le Roi, ils furent ceux de collaborateurs sincères qu'unissaient, en dehors des affaires menées en commun, une très grande amitié, et une mutuelle estime.

Pour le portrait physique de Madame, Cosnac nous dit encore : « Elle avoit les yeux vifs sans être rudes, la bouche admirable, le nez parfait, chose rare, car la nature, au contraire de l'art, fait bien presque tous les yeux, et mal presque tous les nez. Son teint étoit blanc et uni au delà de toute expression, sa taille médiocre mais fine. On eût dit qu'aussi bien que son âme, son esprit animoit tout son corps. Elle en avoit jusqu'au bout des pieds, et dansoit mieux que femme du monde. Pour ce *je ne sais quoi* tant rebattu, donné si souvent en pur don à tant de personnes indignes, ce *je ne sais quoi* qui descendoit d'abord jusqu'au fond des cœurs, les délicats convenoient que chez les autres, il étoit copie, qu'il n'étoit original qu'en Madame.

Enfin, quiconque l'approchoit, demeuroit d'accord qu'on ne voyoit rien de plus parfait qu'elle. » (10)

Ajoutons que, suivant le libelliste inconnu de *l'Histoire Amoureuse des Gaules,* ses yeux étaient « bleus, brillants et languissants tout ensemble; ses cheveux... d'un blond cendré, le plus beau du monde; sa gorge, ses bras et ses mains... d'une blancheur à surpasser toutes les autres » (11).

Cette beauté, du reste, se fana très vite. De nos jours, Madame n'aurait sans doute pu passer pour une jolie

---

France le mieux fait et le plus aimable ». Cynique et fourbe, il entraîna la naïve Madame dans une peu reluisante affaire de lettre anonyme.

James Scott, Duc de Monmouth (1649-1685), fils naturel de Charles-II, « très bien fait, beau, pariant très bien françois ».

Nous pensons, avec La Fare, (C.T. Tome LXV, page 176) que : « tout éclairée qu'elle fut, Madame avoit peut-être ignoré que ses petites façons libres, mais innocentes dans le fond, ne l'étoient pas de l'extérieur ».

(10) Daniel de Cosnac, op. cit. T. I, pages 420-422.

(11) Histoire Amoureuse des Gaules, t. II, page 119 (édit. de 1754). Pamphlet anonyme mais attribué à Bussy-Rabutin — on ne prête qu'aux riches — et qui traite de la chronique galante de la cour. Il est « d'assez bon ton ».

femme; peut être notre goût est-il perverti. Mais il est vraisemblable qu'elle avait tant de charme, tant de grâce, et surtout tant d'esprit et un regard si vif, qu'il n'était pas possible de ne pas la trouver séduisante (12).

A cette aimable femme, échut un détestable époux. Philippe, duc d'Anjou, puis d'Orléans, frère du Roi, était un triste sire.

Les courtisans le disaient beau. En vérité, quoiqu'il eût les traits fins, son regard était vide et sa taille si courte, qu'il portait sans cesse des souliers à talons ridiculement hauts. D'une étonnante pauvreté d'esprit, d'une fatuité sans limite, ses compétences se bornaient aux choses de la mode, du luxe et de l'étiquette.

Enfin, dans ses Mémoires, Choisy, qui était connaisseur, dit, fort élégamment, que son goût « n'étoit pas tout à fait tourné du côté des femmes » (13).

C'était là son affaire et nous ne lui en ferions pas autrement grief — que n'eût-on pas fait pour se distraire à la Cour ? — Si, malgré son penchant, il n'eût fait montre, vis-à-vis de sa femme, de la plus cruelle et stupide jalousie. C'est sans doute à lui que Molière pense, qui fait dire à Arnolphe, par Chrysale :

Etre avare, brutal, fourbe, méchant et lâche,
N'est rien à votre avis auprès de cette tache ;
Et, de quelque façon qu'on puisse avoir vécu,
On est homme d'honneur quand on n'est point cocu. (14)

Il ne le fut pas, et c'est bien dommage. Nous verrons par la suite à quel degré d'abjection atteignit Monsieur

---

(12) Nous ne pouvons donner ici une notice iconographique sur Madame, mais tous ceux qui le firent, sont unanimes à reconnaître qu' « elle fut trahie par ceux qui semblaient devoir être ses défenseurs naturels..., les dessinateurs et les peintres » ; c'est que, sans doute, « son charme, tout d'expression, était insaisissable pour les artistes qui, comme ceux de son temps, ne se permettaient ni le croquis rapide, ni la touche légère ».
(Anatole France, op, cit., pages XXI et XXIV.)

(13) Abbé de Choisy, Mémoires. Edit, M.P. t. XXVIII, p. 630.

(14) Molière, « L'Ecole des Femmes », acte IV, scène VIII.
On sait combien Madame s'intéressa aux écrivains et aux artistes. Dans une « Epitre » pleine de justes louanges, Molière lui dédie son « Ecole des Femmes ». Elle fut la marraine du premier enfant du poète. Elle intervint, en 1667, pour faire lever l'interdit porté contre le « Tartuffe ».
Racine lui dédicaça son « Andromaque ».

à cause du renvoi, faussement attribué à Madame, de son favori, le Chevalier de Lorraine.

Toute sa vie, Madame resta en correspondance — chiffrée — avec son frère Charles II. Elle désirait ardemment une union étroite entre les deux couronnes, et c'est grâce à elle que finit par se conclure le Traité de Douvres, traité qui fit de l'Angleterre notre satellite, et au sujet duquel Macaulay écrit : « Avec des dépenses inférieures aux dépenses faites pour bâtir Versailles [Louis XIV] réussit à faire de l'Angleterre, pendant près de vingt ans, un membre presque aussi insignifiant de la politique de l'Europe, que la République de Saint-Marin (15). On voit que ce fut un succès d'importance.

Pour vaincre les dernières résistances du Cabinet de Londres, Madame alla en Angleterre du 26 Mai au 15 Juin 1670. (16). Elle en revint « avec toute la gloire et le plaisir que peut donner un voyage causé par l'amitié et suivi d'un bon succès dans les affaires... ; elle se voyoit à vingt-six ans, le lien des deux plus grands Rois de ce siècle... Enfin, elle étoit dans la plus agréable situation où elle se fut jamais trouvée lorsqu'une mort, moins attendue qu'un coup de tonnerre, termina une si belle vie et priva la France de la plus aimable Princesse qui vivra jamais. » (17).

---

(15) Le Traité de Douvres disloquait la Triple Alliances (Angleterre, Suède, Provinces Unies). Charles II s'alliait à Louis XIV moyennant trois millions de livres par an. Il s'engageait en outre, à se déclarer catholique et à reconnaître cette religion dans ses Etats, pour un subside supplémentaire de deux millions. Dans la suite de Madame, était cette belle Bretonne, Louise Renée de Penancoet de Keroualle, qui devint Duchesse de Portmouth et ne cessa de servir, dans l'intimité de Charles II, les intérêts de Louis XIV. « C'est ainsi, écrit Burnett, que la Nation et notre religion, aussi bien que l'honneur et la foi du Roi étaient mis en vente et payés ».

(16) « Toutes les stipulations du traité étaient réglées de part et d'autre avant cette entrevue. Madame n'avait donc pas à négocier avec son frère, mais Louis XIV comptait beaucoup sur elle pour déterminer Charles II à signer le traité, à avancer l'échange des ratifications, et, ce qui était d'une extrême importance pour lui, à déclarer la guerre à la Hollande avant de déclarer sa catholicité. C'est ce qu'elle obtint, en effet ». Mignet, « Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV », tome III, Paris imp. Royale 1842, p. 184.

(17) Madame de La Fayette, op. Cit., page 125.

CHAPITRE II

La mort de Madame.

Huit jours après son retour d'Angleterre, Madame alla à Saint-Cloud avec Monsieur, pour prendre quelque repos.

Ils arrivèrent le 24 Juin, et c'est le 29 Juin qu'elle se trouva mal. Les grands de ce monde ont difficilement droit à la solitude. Il ne leur est même pas donné de mourir tranquillement. Et cela nous vaut, dans le cas de Madame, plusieurs relations, par des témoins oculaires, de ses derniers moments. (1).

Fait inattendu, ces rapports ne se contredisent pas et même, se complètent.

(1) Outre le récit de Madame de La Fayette, que nous citons dans ce travail, l'Abbé Feuillet (Relation de la Mort de Madame dans « Mémoires intéressans pour servir à l'Histoire de France » par Poncet de la Grave, 1889, tome III), Mademoiselle de Montpensier (« Mémoires », C.P. Tome XLIII, page 192), l'Abbé Bourdelot, médecin (« Relation de la maladie, mort et ouverture du corps de Madame ». in. « Mémoires intéressans » Cit., page 406), Cosnac (Mémoires, tome I, page XLVII) décrivent la mort de Madame sans se contredire. Cosnac n'était point témoin oculaire, mais on peut se fier à lui. Anatole France estime qu'il « paraît bien informé ». Comme le conseille ce dernier auteur, nous avons aussi consulté le Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson (tome II, pages 592-94). et la relation de la mort de Madame envoyée par le Marquis de Lionne à Monsieur de Pomponne, ambassadeur en Suède, juillet 1670 (Manuscrits, Arsenal, n° 598 in folio).

Nous ne pouvons mieux faire que reproduire ici, presque *in-extenso*, le récit de Madame DE LAFAYETTE (2). On peut se fier au témoignage de cette dame qui disait : « C'est assez que d'être » et ne s'étonnait de rien. Elle fut l'amie fidèle de Madame et ne cessa de veiller sur elle pendant ses dernières heures.

Ayant dit que Madame et Monsieur arrivèrent à Saint-Cloud le 24 Juin 1670, Madame DE LA FAYETTE poursuit :

« Le premier jour qu'elle y alla, elle se plaignit d'un mal de côté, et d'une douleur dans l'estomac à laquelle elle étoit sujette.

» Néanmoins, comme il faisoit extrêmement chaud, elle voulut se baigner dans la rivière.

» M. YVELIN, son premier médecin, fit tout ce qu'il put pour l'en empêcher; mais quoiqu'il lui put dire, elle se baigna le vendredi [27 juin] et le samedi, elle s'en trouva si mal, qu'elle ne se baigna point.

» J'arrivai à Saint-Cloud le samedi, à dix heures du soir; je la trouvai dans les jardins; elle me dit que je lui trouverois un mauvais visage et qu'elle ne se portoit pas bien; elle avoit soupé comme à son ordinaire, et elle se promena au clair de lune, jusqu'à minuit. Le lendemain, dimanche 29 juin, elle se leva de bonne heure, et descendit chez Monsieur qui se baignoit; elle fut longtemps auprès de lui, et, en sortant de sa chambre, elle entra dans la mienne et me fit l'honneur de me dire qu'elle avoit bien passé la nuit.

» Un moment après, je montai chez elle. Elle me dit qu'elle étoit chagrine, mais la mauvaise humeur dont elle parloit auroit fait les belles heures des autres femmes, tant elle avoit de douceur naturelle et tant elle étoit peu capable d'aigreur et de colère.

» Comme elle me parloit, on lui vint dire que la messe étoit prête; elle l'alla entendre, et, en revenant dans sa chambre, elle s'appuya sur moi et me dit, avec cet air de bonté qui lui étoit si particulier, qu'elle ne seroit pas de si méchante humeur si elle pouvoit causer avec moi; mais qu'elle étoit si lasse de toutes les personnes qui l'environnoient qu'elle ne les pouvoit plus supporter.

---

(2) Edition Chavaray 1882, pages 123.145. Nous marquons (A.F.) les notes d'Anatole France et (Dr. J.F.) celles qu'ajouta le Docteur Jean Fabre dans le précieux petit livre qu'il publia en 1912 à Paris chez Champion, et où il reproduit en entier le récit de Madame de La Fayette. (pages 85-108).

» Elle alla ensuite voir peindre Mademoiselle (3), dont un excellent peintre anglois faisoit le portrait, et elle se mit à parler à Madame d'EPERNON (4) et à moi de son voyage d'Angleterre et du roi son frère.

» Cette conversation qui lui plaisoit lui redonna de la joie. On servit le dîner; elle mangea comme à son ordinaire et après le dîner, elle se coucha sur des carreaux (5), ce qu'elle faisoit assez souvent lorsqu'elle étoit en liberté. Elle m'avoit fait mettre auprès d'elle, en sorte que sa tête étoit quasi sur moi...

» ...Elle s'endormit. Pendant son sommeil, elle changea si considérablement, qu'après l'avoir longtemps regardée, j'en fus surprise, et je pensai qu'il falloit que son esprit contribuât fort à parer son visage puisqu'il la rendoit si agréable lorsqu'elle étoit éveillée, et qu'elle l'étoit si peu quand elle étoit endormie. J'avois tort néanmoins de faire cette réflexion, car je l'avois vue dormir plusieurs fois, et je ne l'avois pas vue moins aimable.

» Après qu'elle fut éveillée, elle se leva du lieu où elle étoit, mais avec un si mauvais visage que Monsieur en fut surpris et me le fit remarquer.

» Elle s'en alla ensuite dans le salon, où elle se promena quelques temps avec BOISFRANC, trésorier de Monsieur, et en lui parlant, elle se plaignit plusieurs fois de son mal de côté.

» Monsieur descendit pour aller à Paris où il avoit résolu d'aller. Il trouva Madame de MECKELBOURG sur le degré et remonta avec elle. Madame quitta BOISFRANC et vint à Madame de MECKELBOURG (6). Comme elle parloit à elle, Madame de GAMACHES (7) lui apporta, aussi bien qu'à moi, un verre d'eau de chicorée qu'elle avoit demandé il y avoit déjà quelque temps (8); Madame de GOURDON, sa dame d'atours, le

---

(3) Marie-Louise, fille aînée de Madame, née le 29 mars 1662. Elle mourut dans des conditions mystérieuses en 1689, à Madrid. Elle avait épousé le roi Charles II d'Espagne.

(4) Marie du Cambon, veuve du Duc d'Epernon.

(5) Des coussins.

(6) Isabelle Angélique de Montmorency-Bouteville, sœur du Maréchal de Luxembourg, veuve de Gaspard de Coligny, Duc de Châtillon, mariée en secondes noces à Christian Louis, Duc de Mecklembourg-Schwerin.

(7) Marie Antoinette de Loménie de Brienne, mariée à Joachim Rouault, Marquis de Gamaches.

(8) Cf. Charas, Parmacopée Royale, Paris 1676, page 611 : « On recommande beaucoup les eaux de chicorée... pour purifier la masse du sang et guérir les maladies du foye et de la ratte et mesme celles de l'estomach qui viennent de la pourriture des humeurs ». (Docteur J.F.).

lui présenta. Elle le but, et, en remettant d'une main la tasse sur la soucoupe, de l'autre elle se prit le côté et dit, avec un ton qui marquoit beaucoup de douleur : « Ah ! quel point de » côté; Ah ! quel mal. Je n'en puis plus. »

» Elle rougit en prononçant ces paroles, et, dans le moment d'après, elle pâlit d'une pâleur livide qui nous surprit tous; elle continua de crier et dit qu'on l'emportât, comme ne pouvant plus se soutenir. Nous la prîmes sous les bras; elle marchoit à peine et toute courbée. On la déshabilla dans un instant; je la soutenois pendant qu'on la délaçoit. Elle se plaignoit toujours et je remarquai qu'elle avoit les larmes aux yeux. J'en fus étonnée et attendrie, car je la connoissois pour la personne au monde la plus patiente.

» Je lui dis, en lui baisant les bras, que je soutenois, qu'il falloit qu'elle souffrît beaucoup; elle me dit que cela étoit inconcevable; on la mit au lit; et, sitôt qu'elle y fût, elle cria encore plus qu'elle n'avoit fait et se jeta d'un côté et d'un autre, comme une personne qui souffroit infiniment. On alla, en même temps, appeler son premier médecin, M. ESPRIT (9); il vint et dit que c'étoit la colique et ordonna les remèdes nécessaires à de semblables maux (10).

» Cependant, les douleurs étoient inconcevables; Madame dit que son mal étoit plus considérable qu'on ne le pensoit; qu'elle alloit mourir; qu'on lui allât quérir un confesseur.

» Monsieur étoit devant son lit; elle l'embrassa, et lui dit, avec une douceur et un air capable d'attendrir les cœurs les plus barbares : « Hélas ! Monsieur, vous ne m'aimez plus » il y a longtemps; mais cela est injuste : je ne vous ai » jamais manqué. » (11) Monsieur parut fort touché et tout ce qui étoit dans sa chambre l'étoit tellement, qu'on n'entendoit plus que le bruit que font des personnes qui pleurent.

» Tout ce que je viens de dire s'étoit passé en moins d'une demie-heure.

» Madame crioit toujours qu'elle sentoit des douleurs terribles dans le creux de l'estomac. Tout d'un coup, elle dit qu'on regardât à cette eau qu'elle avoit bue; que c'étoit du poison; qu'on avoit peut-être pris une bouteille pour l'autre,

---

(9) Esprit, fils d'un médecin de Béziers, fut d'abord Médecin d'Anne d'Autriche, de Richelieu et de Mazarin. Médecin de Monsieur, en 1658.

(10) Mademoiselle de Montpensier vint dans la nuit voir Madame qui se mourait, mais, dit-elle, « A moitié chemin, nous trouvâmes M. Valot (médecin du Roi) qui en revenoit; Il dit... que ce n'étoit qu'une colique, que son mal ne seroit ni long, ni dangereux ». Mademoiselle de Montpensier, Mémoires, C.P. t. XLIII, p. 190.

(11) On ne ment pas dans de telles circonstances. Mais jamais mari, moins que que Monsieur, ne mérita tant de vertu.

qu'elle étoit empoisonnée, qu'elle le sentoit bien et qu'on lui donnât du contre poison.

» J'étois dans la ruelle, auprès de Monsieur; et, quoique je le crusse fort incapable d'un pareil crime, un étonnement ordinaire à la malignité humaine me le fit observer avec attention. Il ne fut ni ému, ni embarrassé de l'opinion de Madame : il dit qu'il falloit donner de cette eau à un chien; il opina, comme Madame, qu'on allât quérir de l'huile et du contre poison, pour ôter à Madame une pensée si fâcheuse.

» Madame DESBORDES, sa première femme de chambre, qui étoit absolument à elle, lui dit qu'elle avoit fait l'eau et en but; mais Madame persévéra toujours à vouloir de l'huile et du contre poison; on lui donna l'un et l'autre.

» SAINTE-FOY, premier valet de chambre de Monsieur lui apporta de la poudre de vipère (12). Elle lui dit qu'elle la prenoit de sa main, parce qu'elle se fioit à lui; on lui fit prendre plusieurs drogues dans cette pensée de poison, et peut être plus propres à lui faire du mal qu'à la soulager (13). Ce qu'on lui donna la fit vomir; elle en avoit déjà eu envie plusieurs fois avant que d'avoir rien pris; mais ces vomissements ne furent qu'imparfaits et ne lui firent rejeter que quelques flegmes et une partie de la nourriture qu'elle avoit prise. L'agitation de ces remèdes et les excessives douleurs qu'elle souffroit la mirent dans un abattement qui nous parut du repos; mais elle nous dit qu'il ne falloit pas se tromper, que ses douleurs étoient toujours égales, qu'elle n'avoit plus la force de crier et qu'il n'y avoit point de remède à son mal.

» Il semble qu'elle avoit une certitude entière de sa mort, et qu'elle s'y résolut comme à une chose indifférente. Selon toutes les apparences, la pensée du poison étoit établie dans son esprit; et, voyant que les remèdes avoient été inutiles, elle ne songeoit plus à la vie et ne pensoit qu'à souffrir ses douleurs avec patience. Elle commença à avoir beaucoup d'appréhension.

---

(12) « On choisira des vipères les plus grosses et les plus vives... On les fera sécher... La poudre... se fait tantôt en pulvérisant les troncs des vipères seuls, et tantôt en y adjoutant leurs foyes et leurs cœurs; elle est meilleure de cette dernière manière. La poudre..., est propre pour purifier le sang, pour chasser les mauvaises humeurs par transpiration, pour résister au venin, pour les fièvres intermittentes, pour la fiève maligne, pour la petite vérole, pour la peste; la dose est depuis huit grains jusqu'à deux scrupules ». Lémery, Pharmacopée Universelle, Paris 1697, Gr. In 4°, p. 122. L'huile d'olives ordinaire « oleum simplex » était aussi réputée comme contre poison.

(13) « Chacun apportoit (son remède) comme de l'orviétan, de la poudre de vipère, et tout ce qui pouvoit chasser un venin qu'on avoit dans le corps ». Correspondance d'Angleterre, vol. LXXXVIII, citée par Mignet, op. cit, tome III, page 211 (Dr. J.F.).

» Monsieur appela Madame de GAMACHES pour tâter son pouls; les médecins n'y pensoient pas (14). Elle sortit de la ruelle épouvantée, et nous dit qu'elle n'en trouvoit point à Madame et qu'elle avoit toutes les extrémités froides. Cela nous fit peur; Monsieur en parut effrayé.

» M. ESPRIT dit que c'étoit un accident ordinaire à la colique, et qu'il répondoit de Madame.

» Monsieur se mit en colère et dit qu'il lui avoit répondu de M. de VALOIS et qu'il étoit mort; qu'il lui répondoit de Madame et qu'elle mourroit encore (15).

» Cependant, le curé de Saint-Cloud, qu'elle avoit mandé, étoit venu.

» Monsieur me fit l'honneur de me demander si on parleroit à ce confesseur (16). Je la trouvois fort mal; il me sembloit que ses douleurs n'étoient point celles d'une colique ordinaire, mais néanmoins, j'étois bien éloignée de prévoir ce qui devoit arriver, et je n'attribuois les pensées qui me venoient dans l'esprit qu'à l'intérêt que je prenois à sa vie...

Madame se confesse au curé de Saint-Cloud.

» ... L'on avoit parlé de la saigner, mais elle souhaitoit que ce fut du pied; M. ESPRIT vouloit que ce fut du bras; enfin, il détermina qu'il le falloit ainsi. Monsieur vint le dire à Madame comme une chose à quoi elle auroit peut-être de la peine à se résoudre; mais elle répondit qu'elle vouloit tout ce qu'on souhaitoit, que tout lui étoit indifférent et qu'elle sentoit bien qu'elle ne pouvoit en revenir. Nous écoutions ces paroles comme des effets d'une violente douleur qu'elle n'avoit jamais sentie et qui lui faisoit croire qu'elle alloit mourir.

» Il n'y avoit pas plus de trois heures qu'elle se trouvait mal. YVELIN, que l'on avoit envoyé quérir à Paris, arriva avec M. VALOT (17), qu'on avoit envoyé chercher à Versailles.

---

(14) On ne saurait penser à tout.

(15) Monsieur de Valois était un fils de Monsieur et de Madame, né le 16 juillet 1664, et mort en décembre 1666. Dans son Journal, Olivier Lefèvre d'Ormesson écrit : « le lundy 9 décembre, j'appris que Monsieur de Valois estoit mort le mercredy au soir, quoique les médecins eussent dit qu'il estoit hors de danger ». O. Lefèvre d'Ormesson, Journal, publié par Chéruel, Paris 1861, T. II, p. 479.

(16) Lorsqu'on avait demandé à Monsieur de faire appeler un prêtre, il avait répondu : « Qui enverrons-nous chercher, qui eut bon air à mettre dans la Gazette ? » Mlle de Montpensier, op. cit., t. XLIII, p. 191-192.

(17) Pierre Yvelin, ou Ivelin, premier medecin de la Reine, Conseiller d'Etat. Antoine Valot, ou Vallot, né en 1594, mort le 9 août 1671. D'abord premier médecin d'Anne d'Autriche, il remplaça Vautier auprès du Roi, en 1652. Il préconisait l'émétique, le quinquina et le laudanum. Malheureux dans ses soins qu'il donna à Henriette de France en 1669, il acheva de perdre, au lit de mort de la fille, le crédit qu'il avait compromis au lit de mort de la mère. (A.F.).

Sitôt que Madame vit YVELIN, en qui elle avoit beaucoup de confiance, elle lui dit qu'elle étoit bien aise de le voir, qu'elle étoit empoisonnée, et qu'il la traitât sur ce fondement. Je ne sais s'il le crut et s'il fut persuadé qu'il n'y avoit point de remède, ou s'il s'imagina qu'elle se trompoit et que son mal n'étoit point dangereux; mais enfin, il agit comme un homme qui n'avoit plus d'espérance ou qui ne voyoit point de danger. Il consulta avec M. VALOT et M. ESPRIT; et, après une conférence assez longue, ils vinrent tous trois trouver Monsieur et l'assurer, sur leur vie, qu'il n'y avoit point de danger (18). Monsieur vint le dire à Madame. Elle lui dit qu'elle connoissoit mieux son mal que les médecins, et qu'il n'y avoit point de remède; mais elle dit cela avec la même tranquillité et la même douceur que si elle eût parlé d'une chose indifférente.

» Monsieur le Prince la vint voir (19); elle lui dit qu'elle se mouroit. Tout ce qui étoit auprès d'elle reprit la parole pour lui dire qu'elle n'étoit pas dans cet état, mais elle témoigna quelque sorte d'impatience de mourir pour être délivrée des douleurs qu'elle souffroit; il sembloit néanmoins que la saignée l'eût soulagée; on la crut mieux. M. VALOT s'en retourna à Versailles sur les neuf heures et demie, et nous demeurâmes autour de son lit à causer, la croyant sans aucun péril. On étoit quasi consolé des douleurs qu'elle avoit souffertes, espérant que l'état où elle avoit été serviroit à son raccomodement avec Monsieur; il en paraissoit touché et Madame d'EPERNON et moi, qui avions entendu ce qu'elle avoit dit, nous prenions plaisir à lui faire remarquer le prix de ses paroles.

» M. VALOT avoit ordonné un lavement avec du séné; elle l'avoit pris, et quoique nous n'entendissions guère la médecine, nous jugions bien néanmoins, qu'elle ne pouvoit sortir de l'état où elle étoit que par une évacuation. La nature tendoit à sa fin par en haut. Elle avoit des envies continuelles de vomir; mais on ne lui donnoit rien pour lui aider.

» Dieu aveugloit les médecins et ne vouloit pas même qu'ils tentassent des remèdes capables de retarder une mort qu'il vouloit rendre terrible. Elle entendit que nous disions qu'elle étoit mieux et que nous attendions l'effet de ce remède avec impatience. « Cela est si peu véritable, nous dit-elle, que, si » je n'étois chrétienne, je me tuerois, tant mes douleurs » sont excessives; il ne faut point souhaiter de mal à personne,

---

(18) Cette belle assurance fit bientôt place à l'affolement le plus total.

(19) Le Grand Condé, premier Prince du sang, né à Paris, le 8 septembre 1621, mort à Fontainebeau le 11 décembre 1686. (A.F).

» ajouta-t-elle, mais je voudrois bien que quelqu'un put sen-
» tir un moment ce que je souffre, pour connoître de quelle
» nature sont mes douleurs. »

» Cependant, ce remède ne faisoit rien; l'inquiétude nous en prit; on appela M. ESPRIT et M. YVELIN; ils dirent qu'il falloit encore attendre. Elle répondit que si on sentoit ses douleurs, on n'attendroit point si paisiblement. On fut deux heures entières dans l'attente de ce remède, qui furent les dernières où elle pouvoit recevoir du secours; elle avoit pris quantité de remèdes; on avoit gâté son lit elle voulut en changer, et on lui en fit un petit dans sa ruelle. Elle y alla sans qu'on l'y portât et fit même le tour par l'autre ruelle pour ne pas se mettre dans l'endroit de son lit qui étoit gâté. Lorsqu'elle fut dans ce petit lit, soit qu'elle expirât véritablement, soit qu'on la vît mieux, parce qu'elle avoit des bougies au visage, elle nous parut beaucoup plus mal. Les médecins voulurent la voir de près et lui apportèrent un flambeau; Monsieur lui demanda si on ne l'incommodoit point. « Ah !
» non, Monsieur, lui répondit-elle, rien ne m'incommode plus;
» je ne serai plus en vie demain matin, vous le verrez. » On lui donna un bouillon parce qu'elle n'avoit rien pris depuis le dîner. Sitôt qu'elle l'eût avalé, ses douleurs redoublèrent et devinrent aussi violentes qu'elles l'avoient été lorsqu'elle avoit pris le verre de chicorée. La mort se peignit sur son visage et on la voyoit dans les souffrances cruelles, sans néanmoins qu'elle parut agitée...

Le Roi, qui a fait plusieurs fois demander des nouvelles de Madame, arrive sur les onze heures. A ce moment,

» ... Madame étoit dans le redoublement de douleurs que lui avoit causé le bouillon. Il sembla que les médecins furent éclairés par sa présence. Il les prit en particulier pour savoir ce qu'ils en pensoient et, ces mêmes médecins, qui deux heures auparavant en répondoient sur leur vie et qui trouvoient que les extrémités froides n'étoient qu'un accident de la colique, commencèrent à dire qu'elle étoit sans espérance, que cette froideur et ce pouls retiré étoient une marque de gangrène et qu'il falloit lui faire recevoir Notre-Seigneur.

» La Reine et la Comtesse de SOISSONS (20) étoient venues avec le Roi. Mademoiselle de la VALLIERE et Madame

(20) Olympe Mancini (1640-1708) nièce de Mazarin. « Elle avoit naturellement de l'ambition et, dans le temps où le roi l'avoit aimée, le trône ne lui avoit point paru trop au-dessus d'elle pour n'oser y aspirer ». (Madame de La Fayette, op. cit. page 20). Cette femme orgueilleuse, intrigante et sans scrupules, fut l'ennemie intime de Madame. Elle avait épousé en 1657, le comte de Soissons. Elle fut si gravement compromise dans la fameuse Affaire des Poisons qu'elle dut quitter le royaume en 1681.

de MONTESPAN (21) étoient venues ensemble; je parlois à elles; Monsieur m'appela et me dit en pleurant ce que les médecins venoient de dire; je fus surprise et touchée, comme je le devois, et je répondis à Monsieur que les médecins avoient perdu l'esprit, et qu'ils ne pensoient ni à sa vie, ni à son salut;...

On fait appeler au chevet de Madame, Nicolas FEUILLET, chanoine de Saint-Cloud. D'après Anatole FRANCE, il fut envers cette jeune femme courageuse et douce, qui se mourait, d'une odieuse dureté. Cependant, on a aussi envoyé chercher BOSSUET.

» ... Le Roi étoit auprès de Madame : elle lui dit qu'il perdoit la plus véritable servante qu'il auroit jamais. Il lui dit qu'elle n'étoit pas en si grand péril, mais qu'il étoit étonné de sa fermeté et qu'il la trouvoit grande. Elle lui répliqua qu'il savoit bien qu'elle n'avoit jamais craint la mort, mais qu'elle avoit craint de perdre ses bonnes grâces.

» Ensuite, le Roi lui parla de Dieu; il revint après dans l'endroit où étoient les médecins; il me trouva désespérée de ce qu'ils ne lui donnoient point de remèdes et surtout l'émétique; il me fit l'honneur de me dire qu'ils avoient perdu la tramontane, qu'ils ne savoient ce qu'ils faisoient et qu'il alloit essayer de leur remettre l'esprit. Il leur parla et se rapprocha du lit de Madame, et lui dit qu'il n'étoit pas médecin, mais qu'il venoit de proposer trente remèdes aux médecins : ils répondirent qu'il falloit attendre. Madame prit la parole et dit qu'il falloit mourir par les formes.

» Le Roi, voyant que selon les apparences, il n'y avoit rien à espérer, lui dit adieu en pleurant. Elle lui dit qu'elle le prioit de ne point pleurer, qu'il s'attendrissoit, et que la première nouvelle qu'il auroit le lendemain seroit celle de sa mort.

» Le Maréchal de GRAMONT (22) s'approcha de son lit; elle lui dit qu'il perdoit une bonne amie, qu'elle alloit mourir et qu'elle avoit cru d'abord être empoisonnée par méprise.

» Lorsque le Roi se fut retiré, j'étois auprès de son lit, elle me dit : « Madame de LA FAYETTE, mon nez s'est déjà » retiré. » Je ne lui répondis qu'avec des larmes, car ce qu'elle me disoit étoit véritable, et je n'y avois pas encore pris garde. On la remit ensuite dans son grand lit. Le hoquet lui prit; elle dit à M. ESPRIT que c'étoit le hoquet de la mort. Elle

---

(21) En 1670, Louis XIV s'accomodait allègrement d'une polygamie presque officielle.

(22) Antoine de Nompart de Gramont, Maréchal de France, petit-fils de la belle Corysande, père du Comte de Giche. (1604-1679).

avoit demandé plusieurs fois quand elle mourroit ; elle le demandoit encore ; et, quoiqu'on lui répondit comme à une personne qui n'en étoit pas proche, on voyoit bien qu'elle n'avoit aucune espérance.....

Madame DE LA FAYETTE admire le courage de Madame, « au milieu de la certitude de la mort, de l'opinion du poison et de ses souffrances cruelles. » Puis elle décrit son entretien avec l'austère M. FEUILLET.

» L'Ambassadeur d'Angleterre (23) arriva dans ce moment. Sitôt qu'elle le vit, elle lui parla du Roi son frère, et de la douleur qu'il auroit de sa mort; elle en avoit déjà parlé plusieurs fois dans le commencement de son mal. Elle le pria de lui mander qu'il perdoit la personne du monde qui l'aimoit le mieux. Ensuite, l'ambassadeur lui demanda si elle étoit empoisonnée ; je ne sais si elle lui dit qu'elle l'étoit, mais je sais bien qu'elle lui dit qu'il n'en falloit rien mander au Roi son frère, qu'il falloit lui épargner cette douleur, et qu'il falloit surtout qu'il ne songeât point à en tirer vengeance ; que le Roi n'en étoit point coupable, qu'il ne falloit point s'en prendre à lui .....

Madame dit adieu à Monsieur.

..... « Cependant, elle diminuoit toujours, et elle avoit de temps en temps des foiblesses qui attaquoient le cœur. M. Brayer, excellent médecin, arriva (24). Il n'en désespéra pas d'abord ; il se mit à consulter avec les autres médecins. Madame les fit appeler ; ils dirent qu'on les laissât un peu ensemble ; mais elle les renvoya encore quérir ; ils allèrent auprès de son lit. On avoit parlé d'une saignée au pied. « Si » on la veut faire, dit-elle, il n'y a pas de temps à perdre; ma » tête s'embarrasse et mon estomac se remplit». Ils demeurèrent surpris d'une si grande fermeté, et, voyant qu'elle continuoit à vouloir la saignée, ils la firent faire ; mais il ne vint point de sang et il en étoit très peu venu de la première qu'on avoit faite. Elle pensa expirer pendant que son pied fut dans l'eau. Les médecins lui dirent qu'ils alloient faire un remède; mais elle répondit qu'elle vouloit l'Extrême Onction avant que de rien prendre.....

A ce moment, arrive BOSSUET, qui entretient Madame « conformément à l'état où elle étoit. »

---

(23) Ralph Montagu, l'un des fils d'Edward Montagu. « Il étoit des amis de Madame », dit La Fare. Il mourut en 1708. (C.P. t. XLV, p. 177).

(24) Nicolas Brayer (1604-1678), docteur de la Faculté de Paris en 1628. (Dr. J.F.).

..... « Comme il continuoit à lui parler de Dieu, il lui prit une espèce d'envie de dormir qui n'étoit en effet qu'une défaillance de la nature. Elle lui demanda si elle ne pouvoit pas prendre quelques momens de repos; il lui dit qu'elle le pouvoit et qu'il alloit prier Dieu pour elle.

« M. Feuillet demeura au chevet de son lit, et, quasi dans le même moment, Madame lui dit de rappeler M. de Condom [Bossuet] et qu'elle sentoit bien qu'elle alloit expirer. Monsieur de Condom se rapprocha et lui donna le crucifix. Elle le prit et l'embrassa avec ardeur. M. de Condom lui parloit toujours et elle lui répondoit avec le même jugement que si elle n'eût pas été malade, tenant toujours le Crucifix attaché sur sa bouche ; la mort seule le lui fit abandonner. Ses forces lui manquèrent, elle le laissa tomber et perdit la parole et la vie quasi en même temps. Son agonie n'eut qu'un moment et, après deux ou trois petits mouvements dans la bouche, elle expira à deux heures et demie du matin et neuf heures après avoir commencé à se trouver mal. »

CHAPITRE III

Les soupçons d'empoisonnement.

« Il y a deux choses, dit Vigny, que l'on conteste bien souvent aux Rois : leur naissance et leur mort. On ne veut pas que l'une soit légitime et l'autre naturelle. »

Madame n'avait pas encore rendu le dernier soupir qu'on parlait déjà de poison. Elle-même fut persuadée qu'elle mourait empoisonnée et ne cessa de le dire, remarquons-le, qu'après son entretien avec le Roi (1). Autour d'elle, tout le monde le crut et ce fut l'opinion générale de ses contemporains. Charles II n'en douta point et il n'est pas impossible de penser que c'était aussi le sentiment de Louis XIV. Mais la raison d'Etat voulait la version contraire et c'est celle qui ne cessa de prévaloir officiellement (2). Le Roi de France avait besoin de l'alliance anglaise et Charles II de l'argent français.

Le premier, par politique, et le second, par égoïsme et horreur des complications, passèrent outre leurs senti-

(1) Cf. le récit de Madame de La Fayette.

(2) « On ne parle plus de poison, ce mot est défendu à Versailles ». Madame de Sévigné, Lettres, Paris Hachette 1862, t. VIII, p. 183, mercredi 23 février 1683.

ments. Le traité de Douvres fut conclu et l'on envahit la Hollande. (3).

Notre rôle n'est pas de résoudre une énigme criminelle, aussi ne nous attacherons-nous pas à élucider les raisons qu'il put y avoir d'assassiner Madame, ni à découvrir les possibles assassins. Mais si l'on pensa au crime avec tant d'insistance, c'est que l'époque y était favorable. Lorsque mourut Madame, la scandaleuse Affaire des Poisons qui devait, dix ans plus tard, révolutionner la Cour et la ville, n'avait pas encore éclaté. (4). Mais, tous ceux dont les noms devaient être cités à la Chambre Ardente — et tous ceux surtout dont, par ordre, les noms furent tus, et à cause de qui la même Chambre Ardente dut être supprimée et ses dossiers brûlés — avaient déjà entrepris leurs imprudentes relations avec la Voisin, avorteuse et empoisonneuse, l'abbé Guibourg, prêtre expert en manigances et messes noires, le chimiste-apothicaire Glaser et leurs comparses, Lesage, Mariette et les autres.

Dans les rapports du magistrat La Reynie, on retrouve, plus ou moins compromis, tous les grands noms de la Cour et les intimes de Madame : La Comtesse de Soissons, Madame de Montespan, Madame de Mecklembourg, Madame de Gamaches, Madame de Saint-Martin, femme de chambre de Madame, Mademoiselle de Montalais, qui fut de ses filles d'honneur et sa confidente, mais que ses trahisons finirent par faire exiler.

Et enfin, dans un rapport de La Reynie à Louvois, du 16 Novembre 1680, on lit : « Lesage a expliqué le dessein

(3) « Il ne se pouvoit guère qu'on ne soupçonnât une telle mort de poison : cependant elle ne désunit point les deux Rois, qui poursuivirent l'exécution de leur dessein, tant il est vrai que les Rois ne pensent pas et ne se gouvernent pas comme les autres hommes ». La Fare, op. cit., t. XLV., p. 180.

(4) On sait que cette ténébreuse affaire compromit de si grands noms que Louis XIV qui avait d'abord voulu faire toute la lumière et institué la Chambre Ardente, juridiction spéciale à procédure accélérée, dut soudain arrêter l'instruction et faire disparaître les dossiers. Voir : Funck-Brentano : « Le Drame des Poisons », et Ravaisson « Archives de la Bastille », t. IV, V et VI.

qu'on avoit de faire dire la messe (5) au Palais-Royal : c'étoit feue Madame et contre Monsieur; mais il n'y a point d'ordre et Lesage me l'a dit hors de l'interrogatoire. Guibourg dit ces jours passés qu'on lui devoit dire l'intention quand il seroit sur le lieu ». On voit que l'innocente Madame avait, au moment où elle se vit mourir, quelques raisons pour ne pas se sentir la conscience tranquille.

Mais, c'est le Chevalier de Lorraine (6) que l'on considéra unanimement comme le coupable. Toutes les apparences étaient contre lui. Ce jeune homme « fait comme on peint les anges » (7) avait pris publiquement auprès de Monsieur, la place de Madame. Celle-ci, à la limite de l'écœurement, montra quelque mauvaise humeur; d'autre part, Monsieur voulait que le Roi accordât à son favori divers avantages financiers, et le Roi excédé, finit par exiler le Chevalier. On crut que c'était à la prière de Madame — on dit même que Charles II s'en était mêlé —; Monsieur s'évanouit deux ou trois fois, pleura, trépigna, fit une scène au Roi, des reproches à Madame — et des menaces — puis partit avec elle bouder à Villers-Cotterets, au grand amusement de la Cour. Lorsque Madame dut se rendre en Angleterre, il fallut vaincre l'opposition bornée de Monsieur. Le Chevalier de Lorraine était — officiellement — en exil à Rome, patrie des Borgia, lorsque Madame mourut, mais ses amis, d'Effiat, Beuvron, gentilshommes fort sujets à caution, faisaient toujours partie de l'entourage intime de Monsieur.

On voit l'hypothèse vraisemblable : Philippe de Lorraine faisant parvenir à d'Effiat, par un courrier secret et avec la complicité plus ou moins flagrante de Monsieur, quelque poison italien dont on enduit la tasse de Madame. C'est ce qu'on trouve dans un récit de Saint-Simon, très détaillé, très célèbre et très suspect.

---

(5) La messe noire, qui se disait à l'envers, sur le corps nu de la patiente, en guise d'autel, selon des rites tout à fait spéciaux. Elle devait attirer les pires calamités sur celui en l'honneur de qui elle était dite. (Voir « Archives de la Bastille »).

(6) Philippe, Chevalier de Lorraine, fils du Comte d'Harcourt et frère du Comte d'Armagnac (1643-1702).

(7) Choisy, op. cit., t. XXVIII p. 630.

Nous ne voulons pas nous livrer à l'exégèse de ce fameux récit. D'éminents érudits s'y sont penchés avant nous (8) et il semble ressortir de leurs savants travaux que les informations de Saint-Simon ne sont peut-être pas très exactes. Ajoutons que nous avons trouvé, dans le « Calendar of State Papers, Domestic Series, 1670 » le texte suivant : « Le Maréchal de Bellefonds, envoyé par le Roi de France, pour apporter à Sa Majesté les condoléances de ce monarque pour la mort de Madame, et donner un compte-rendu plus complet de la cause de cette mort, a eu une audience privée avec Sa Majesté, pendant près de deux heures ; et, dans la soirée, le Chevalier de Lorraine, envoyé par Monsieur avec un message semblable, en a eu une autre. » (9).

Nous ne pensons pas que Monsieur ait été inconscient au point d'envoyer à Charles II un Philippe de Lorraine criminel (et qui était officiellement à Rome).

Il n'en reste pas moins que l'hypothèse de l'empoisonnement fut la plus généralement admise pendant tout le XVII^e siècle. Outre Saint-Simon, la seconde femme de Monsieur, la Princesse Palatine, accuse Philippe de Lorraine. C'est aussi l'opinion de Paul Lacroix, Walckenaer, Ravaison, J. Lair, du Docteur Legué, et plus récemment, de M^me Marthe Bassenne et de M. Joseph Aulneau, (aussi de M. Paul Reboux, qui ne manque ni de talent, ni d'imagination).

Par contre, Guy Patin (10), Voltaire, Mignet, Littré, de Boislisle, Loiseleur, Anatole France, Brouardel, le Docteur Cabanès, le Professeur Pozzi, de Rouville, le

(8) Cf. L'Edition des Mémoires de Saint-Simon, par A. de Boislisle, Paris, Hachette, 1891, in. 8° (Collection des Grands Ecrivains de la France) pages 636-666.

(9) « Marshal de Bellefonds who came from the french King to condole H.M. on the death of Madame and to give a fuller account of the cause of her death, had a private audience with H.M. for nearly two hours; and, in the evening, the Chevalier de Lorraine, sent from Monsieur on the same errand, had another ». Henry Muddiman to Wm. Coward july 2 1670 (ancien style anglais) Whithehall. (p. 311).

(10) « Il y en a qui prétendent, par une fausse opinion, que Madame a été empoisonnée; mais la cause de sa mort ne vient que d'un mauvais régime de vivre, et de la mauvaise constitution de ses entrailles ». Guy Patin, à Falconnet, 30 juillet 1670. Edit. 1725, t. III, p. 392.

Professeur Laigniel-Lavastine, Funck-Brentano et, en dernier lieu, le Docteur Jean Fabre, pensèrent pouvoir établir que la mort de Madame était due à une cause naturelle. (11).

A notre tour, et en toute impartialité, nous nous pencherons sur le cas clinique de Madame et nous essaierons de dégager des récits que nous avons de sa vie et de sa mort une observation médicale.

---

(11) Nous citons à notre bibliographie tous ces auteurs et leurs ouvrages.

CHAPITRE IV

Les rapports d'autopsie.

« Au milieu de l'effroi répandu par les cris que des souffrances terribles lui arrachaient, Madame fut la première à dire et à croire qu'elle avait été empoisonnée ; il est probable que, malgré les sévères exhortations de son confesseur FEUILLET, elle mourut dans cette persuasion : presque tous ceux qui assistèrent à cette fin brutale et rapide en furent eux-mêmes intimement convaincus. Le bruit de l'empoisonnement ne pouvait pas tarder à être divulgué : c'est dans cette prévision et dans le but de décharger publiquement la Cour, mais surtout Monsieur et ses favoris, d'un crime possible, que Louis XIV décida de faire procéder à l'autopsie du cadavre de sa belle-sœur. » (1).

Il fallait donc à tout prix que les médecins concluassent à la mort naturelle. Devant cette contrainte officielle, il est permis d'être sceptique sur la sincérité des rapports d'autopsie.

Aussi certains auteurs ont-ils estimé pouvoir corriger ces rapports dans un sens favorable à leurs conclusions.

(1) Docteur Jean Fabre, Essai Médico-Historique sur la Vie et principalement sur la mort de Madame Henriette Anne Stuart, Duchesse d'Orléans. Paris, Champion, 1912, page 109.

Pour notre part, nous ne pensons pas que les médecins aient trouvé dans les viscères de Madame autre chose que ce qu'ils en disent, et nous croyons pouvoir en faire état pour reconstituer l'observation clinique.

L'autopsie eut lieu le 30 Juin, vers sept heures du soir, environ dix-sept heures après la mort. Il en existe cinq relations. De celle de BOURDELOT (2) la plus longue et la plus détaillée, nous tirons des précisions sur l'organisation de l'opération :

« Monsieur, à la prière de tous ses domestiques, se résolut d'aller à Paris et donna ordre à M. BRAYER, qui étoit là, d'amener de Paris, six des plus fameux médecins et chirurgiens pour ouvrir le corps, et dresser le rapport de la cause de son mal. En même temps, il fit avertir M. l'Ambassadeur d'Angleterre, afin qu'il assistât à cette ouverture, le priant d'y amener des médecins et chirurgiens anglois, s'il y en avoit de ceux de sa nation, qu'il jugeroit à propos.

L'ouverture devoit se faire à sept heures du soir, mais comme toutes choses se font plus tard qu'on ne se résout, afin que l'ouverture se fit au grand jour, il l'en-

---

(2) Pierre Michon, dit Bourdelot, abbé (1613-1685), docteur de Paris en 1642, premier médecin de la Reine Christine de Suède en 1651.

Les rapports d'autopsie sont :

1° Le « Procès-verbal » officiel, rédigé en anglais, et signé de Vallot, La Chambre, le Vasseur, Petit, Le Bel, Bourdelot, Carven, Félix Père, Félix fils, Daquin, Yvelin, Brayer, Boscher, Blondel, Bachet, Cornet, d'Amboise. Il fait partie de la « French Correspondance » du « State Papers Office », il est publié avec traduction par le docteur Jean Fabre, op. cit. pages 124-26, et 198-99, et par Cabanès « Les indiscrétions de l'Histoire », tome IV, pages 271-72.

2° La « Relation de la maladie, mort, et ouverture du corps de Madame », par l'Abbé Bourdelot, médecin, publiée à Paris en 1672, rééditée par Poncet de la Grave, op. cit., et par Cabanès op. cit. pages 261-68.

3° Le « Rapport » de Hugh Chamberlain, daté du 30 Juin 1670, est publié en anglais, d'après l'original, conservé aux Archives de Londres, par Mrs Everett Green, « Lifes of Princesses of England », tome VI, pages 588-89, avec traduction par le docteur Jean Fabre, op. cit., pages 127-28 et 200, et Cabanès, op. cit., pages 269-71.

4° Le « Mémoire » d'Alexander Boscher, conservé en manuscrit à la Bib. Nat. (Manuscrits fr. N° 17.052, f° 13-14), publié par Mrs Everett Green, op. cit., par Littré, « Médecine et Médecins », pages 465-66 et par le docteur Jean Fabre, op. cit., pages 128-31.

5° Le « Sentiment » de Vallot, publié par Mrs Everett Green, op. cit., tome VI, page 589-90, Ravaisson, op. cit., tome IV, pages 37-38, Cabanès, op. cit., pages 268-69, et le docteur Jean Fabre, op. cit., pages 131-33.

Il est transposé dans une lettre d'Hugues de Lionne, secrétaire d'Etat à Colbert de Croissy, ambassadeur à Londres, publiée par Mignet, op. cit., page 211, d'après la Corresp. d'Angleterre, vol. LXXXVIII.

voya prier de s'y trouver à cinq heures. Il y amena MM. du Lisburi et Amilton avec un médecin et un chirurgien du Roi d'Angleterre (3) ; il y trouva M. l'Abbé de Montaigu et autres Anglois qui y étoient survenus. M. l'Ambassadeur attendit plus de deux heures ; enfin, on pressa M. Yvelin, médecin ordinaire de Madame, de faire ouvrir le corps ; il dit qu'il avoit ordre de Monsieur d'attendre MM. Vallot et Felix (4), lesquels retardant beaucoup à venir, M. l'Ambassadeur s'impatienta...

[On envoie un garde pour les chercher]

...Ils vinrent, accompagnés de MM. Daquin le jeune, La Chambre, et le fils de M. Felix qui fit l'ouverture. (5).

Le corps fut mis dans l'antichambre au grand jour. M. l'Ambassadeur, avec les seigneurs anglois étoit aux pieds, les médecins et les chirurgiens anglois étoient à la droite, et M. Bourdelot à la gauche, y étant venu par ordre, leur expliquant tout ce que le chirurgien découvroit en faisant la dissection ; M. Vallot étoit à côté du jeune Felix, ayant derrière lui, MM. Daquin, La Chambre et Brayer ; MM. Blondel, Petit, Le Vasseur, et Le Bel, médecins, environnoient la table. M. Yvelin étoit vis-à-vis du jeune Felix. »

Devant une assistance que Bourdelot évalue à plus de cent personnes, le jeune chirurgien dut se sentir quelque peu intimidé et il fit maladroitement, de la pointe du ciseau, un trou dans la paroi de l'estomac du cadavre, ce que tout le monde vit. A part cette maladresse, il fit de son mieux, et voici ce qu'on trouva:

Un ventre bouffi qui s'affaissa à l'incision (longitudinale, médiane, épigastrique, arrêtée à la serviette qui couvrait le cadavre à partir du nombril) et d'où s'échappa

---

(3) Dalsbery et Hamilton dans le rapport Boscher; le médecin était Hugh Chamberlain (l'inventeur de forceps ?) et le chirurgien Alexander Boscher.

(4) François Félix de Tassy devint premier chirurgien de Louis XIV. Mort en 1676.

(5) Antoine Daquin, premier médecin de la Reine, puis en 1671, du Roi, mort en 1696, à Vichy, disgracié et exilé.
François Cureau de La Chambre, fut premier médecin de la Reine et professa au Jardin Royal.
Charles François Félix, succéda à son père auprès du Roi, qu'il opéra d'une fistule à l'anus, en 1676.

« un air offensant pour la respiration ». L'épiploon était « presque complètement gâté », « tout mortifié et gangrené », et « teinté par une bile profondément jaune et putréfiée .»

« A l'ouverture du péritoine, on trouva une grande quantité de matière extrêmement nuisible (extremely offensive). »

« Les intestins parurent boursoufflés, quelques-uns de très mauvaise couleur, livides et tendant à la gangrène, entre-autres, l'illion et le jéjunum. »

La couleur du foie était « blanc jaunastre » il était « privé de sang, il tomboit entre les doigts par miette. »

La « vessie du fiel » était extraordinairement dilatée et « pleine d'une bile richement colorée qui, par son espanchement, sembloit avoir donné la couleur aux autres parties voisines ».

La « ratte était bonne ».

Le rein gauche « un peu flétry et mal, mais bon dans sa substance ».

« Le rein droit, bon. »

« L'estomach fut trouvé fort sain; ses parois en étoient fermes. »

Cependant, leur surface interne était entièrement enduite d'une « bille aduste [brûlée], jusques au haut de l'oesophage, laquelle se nettoiioit aisément avec le doigt, sans y avoir trouvé aucune excoriation, depuis l'orifice d'en haut jusques au bas... Seulement un petit trou dans la partie moyenne et antérieure, laquelle [sic] étoit arrivé par mégarde du chirurgien qui l'avoit coupé. »

« L'orifice inférieur de l'estomac et l'intestin duodenum étoient tout pleins d'une même humeur et même gorgés de bile épaisse qu'on eût amassée à la cuiller. »

« Au fond des intestins, sous le diaphragme, étoit répandue une liqueur jaune blanchâtre que les médecins appellent sanieuse et bilieuse, ...mais on ne trouva ni ulcère, ni fond de vomique. »

« Les deux ventres [le diaphragme séparant le « ventre moyen » du « bas-ventre »] étoient remplis par des

humeurs bilieuses et une huile flottoit par-dessus. » Ces humeurs étaient « d'une matière sanieuse, peutride, jaunastre, aqueuse et grasse comme de l'huile ».

Pour le cœur, « il est bien quoique gros » et « renfermé dans la liqueur du péricarde, fort bon au naturel, mais toutes ces parties en général fort exsangues ».

Le poumon gauche adhérait aux côtes; à la coupe, on trouva « la partie supérieure sanieuse »; il s'en écoula « une humeur ichoreuse » [sanguinolente et purulente].

Le poumon droit était mieux mais non de la « couleur due ».

On trouva dans le thorax « une quantité considérable de matière semblable à celle du bas-ventre ».

« On n'a pas ouvert la tête ni les boyaux. » On n'a pas regardé non plus le pancréas, ni l'utérus et les annexes et c'est une bien fâcheuse lacune.

Mais ce qu'on avait trouvé dans le ventre suffit à éclairer la pathogénie de l'accident de Madame.

En effet, nous dit Boscher, pour de nombreuses raisons — le voyage en mer, la joie de revoir ses frères, et d'autres du même genre, — la bile de Madame s'est « eschauffée, ce qui s'est remarqué par le dégoust qu'elle a eu des viandes ».

Et cette bile s'est répandue dans l'estomac et « mesme dans le bas-ventre [ce] qui a donné la teincture à toutes les autres parties et a causé tant de douleurs poignantes et âcres dans les intestins et hypochondres, lesquelles choses ont causé une fermentation si chaude et si vaporeuse que la nature ne pouvant plus supporter cette chaleur extrême et sécheresse, tout d'un coup a fondu ou liquéfié toutes les parties du corps pour humecter et rafréchir toutes les parties affligées.. »

Le tout fut baptisé « *choléra morbus* » et l'affaire — officiellement — classée.

CHAPITRE V

Les antécédents de Madame.

La mort de Madame était « moins attendue qu'un coup de tonnerre », certes, mais ce coup de tonnerre éclata dans un ciel qui n'était plus serein. Il n'existe pas pour Madame, comme il existe pour le Roi, un journal de sa santé, mais nous pouvons recueillir dans les Mémoires et les Correspondances du temps, des échos ou des remarques qui nous permettent de nous en faire une idée : la santé de la troisième Dame du Royaume — de la deuxième après la mort de la Reine Mère (1) — était une affaire importante, et l'on en parlait.

Madame, avons-nous dit, passait pour être belle, et les mémorialistes ne manquèrent pas de s'étendre sur ses qualités physiques. Toutefois, Mademoiselle de Montpensier, qui n'avait pas de raison de la ménager, ni de lui faire la cour, étant de haut lignage et d'esprit simple, écrit qu' « elle avoit trouvé le moyen de se faire louer sur sa belle taille, quoiqu'elle fut bossue, et Monsieur même ne s'en aperçut qu'après l'avoir épousée. » (2)

(1) On sait qu'Anne d'Autriche mourut d'un cancer du sein, le 20 Janvier 1666.

(2) Mademoiselle de Montpensier, op. cit., C.P. tome XLIII, page 157, La Fare C.P., tome LXV, page 176, et Saint-Maurice nous disent aussi que Madame était bossue.

Madame avait donc le dos rond et, de plus, elle était fort maigre. Le Roi s'en moqua le premier — cruellement peut-être, mais il n'avait pas encore eu l'occasion de l'apprécier — qui plaisantait son frère d'épouser « les os du cimetière des Innocents ». La mode, il est vrai, était alors aux femmes plantureuses, mais Madame était maigre plus qu'il n'est esthétique de l'être. Mademoiselle de Montpensier, Madame de Motteville, La Fare, l'Ambassadeur de Savoie Saint-Maurice, parlent à plusieurs reprises de cette maigreur qui ne fit que s'affirmer avec les années. Dans une lettre à son gouvernement, le Marquis de Saint-Maurice écrit, le 17 mai 1667 : « [Madame] est fort déchue, il lui manque des dents et ce qui lui en reste sont fort gâtées; sa taille se rend aussi difforme et elle commence de ressembler à sa mère ». Elle avait vingt-trois ans; c'est tôt pour une pareille déchéance (3).

Elle était voûtée et très maigre : elle toussait. « Elle ne dormoit que par le secours des grains d'opium qu'on lui faisoit prendre. Son plus grand mal étoit un rhume sur la poitrine. Lorsqu'elle commençoit à tousser, l'on auroit dit qu'elle alloit étouffer... elle étoit fort délicate et quasi toujours malade. » (4)

De maladie définie, nous ne trouvons qu'une rougeole en 1661, peu de temps avant son mariage : on craignit pour sa vie. (5)

Donc, elle était voûtée, maigre, agitée, et secouée de quintes de toux. Autre misère, elle digérait mal. Boscher nous a parlé de son dégoût des viandes ; on apprend qu'à plusieurs reprises, elle ne se sustentait que de lait et qu'elle souffrait d'une douleur dans le côté « qui l'obligeait à se coucher par terre des trois et quatre heures, sans pouvoir trouver du repos » (6). Son appétit était extrê-

---

(3) Marquis de Saint-Maurice, Correspondance, édit. Lemoine, Paris, s.d. t. I, p. 41.

(4) Mlle de Montpensier, op. cit., Edit. Chéruel, t. IV, p. 143.

(5) Cf. Mémoires de Madame de Motteville, édit. M.P., tome XXIV, page 501, et Madame de La Fayette, op. cit., page 36.

(6) De Lionne à de Croissy, 1er Juillet 1670, citée par Mignet, op. cit. tome III, page 212.

mement capricieux. (7) Il faut dire que le régime alimentaire de la Cour n'était guère recommandable à une personne délicate.

Enfin, cette jeune femme, maigre, voûtée, digérant mal, et qui toussait (8) supporta, outre une vie mondaine exténuante, cinq grossesses en neuf ans. Il se peut même qu'elle ait été enceinte au moment de sa mort (9). Elle eut d'abord, le 27 mars 1662, une fille, Marie-Louise, qui devint Reine d'Espagne. Le 16 juillet 1664, un garçon, qui mourut à deux ans. « En janvier 1665, nous dit le Docteur Jean Fabre, de nouveau enceinte, elle glisse dans un escalier chez Madame de La Vieuville, et accouche le 9 juillet, d'une fille morte et macérée ». (10) Nous ne voyons pas, quant à nous, un rapport de cause à effet entre la chute de la mère et la mort de l'enfant. Le 12 juillet 1667, nouvelle fausse couche. Le 27 août 1669, naissance d'une fille, Anne-Marie, qui épousa le Duc de Savoie en 1684.

Avec si peu de santé, et une activité considérable, il fallut que Madame supportât encore le caractère tracassier et la sottise infinie de son époux. On sait que Monsieur, en dehors de ses accès déplacés de jalousie, ne pardonnait pas à Madame la confiance du Roi. Les derniers temps il fut tellement insupportable que l'humeur de sa femme s'en ressentit, ce qui, sans nul doute, ne contribua pas à la rendre mieux portante. Déjà, au printemps de 1670, où ils avaient accompagné le Roi en Flandre, Mademoiselle de Montpensier note : « Madame étoit fort triste pendant

---

(7) « Madame dit à la Reyne, qu'elle se portoit assez bien ce jour là, qu'elle étoit résolue à changer sa manière de vivre, croyant que sa santé seroit meilleure; qu'elle vouloit manger de toutes sortes de chosesà toute heure, et ne garder plus aucun régime. Elle pria la Reyne de vouloir faire une collation... elle n'avoit pas mangé de tout le jour, elle mangea furieusement ». Mlle de Montpensier, op. cit., édit. Chéruel tome IV, page 144.

(8) « Madame la Duchesse d'Orléans est fluette, délicate, et du nombre de ceux qu'Hippocrate dit avoir du penchant à la phtisie ». Guy Patin à Falconnet, 26 septembre 1644. Guy Patin, Lettres, Edit. 1846, t. III, p. 484.

(9) « Je viens de savoir... que le Roi veut que Madame... aille en Angleterre..., que Monsieur s'oppose tout à fait à ce voyage et qu'il couche tous les jours avec Madame, depuis qu'il a su cette affaire, afin qu'elle puisse devenir grosse, ce qui l'empêcheroit de s'exposer, étant enceinte, à un voyage si long et si périlleux ». 14 Mars 1670, St-Maurice, Correspondance, op. cit. t. I, p. 406-407.

(10) Dr. Jean Fabre, op. cit., page 65.

tout le voyage. Elle avoit été réduite à prendre du lait; elle se retiroit chez elle sitôt qu'elle descendoit de carosse, et, la plupart du temps, pour se coucher. Le Roi l'alla voir chez elle et témoigna, dans toutes les occasions, avoir de grands ménagements pour elle. Monsieur n'en étoit pas de même. Souvent, dans le carosse, il lui tenoit des discours désagréables. Entr'autres, un jour que l'on parloit de l'astrologie, Monsieur dit qu'on lui avoit prédit qu'il auroit plusieurs femmes; qu'en l'état où étoit Madame, il avoit raison d'y ajouter foi. » (11) On ne saurait être plus aimable.

Peu de temps avant de s'embarquer pour l'Angleterre, Madame va chez la Reine Marie-Thérèse, où la Grande Mademoiselle la rencontre et écrit : « Elle entra chez la Reyne comme une morte habillée, à qui on auroit mis du rouge; et comme elle fut partie, tout le monde le dit, et la Reyne et moi nous souvinsmes que nous avions dit : « Madame a la mort peinte sur le visage. » (12) Toutefois, elle dut se trouver si heureuse, si détendue, en Angleterre, auprès de ses frères, que lorsqu'elle retourna, « il sembloit qu'elle avoit trouvé une bonne santé tant elle paroissoit belle et contente. » (13)

Cette euphorie ne dura pas, les tracasseries recommencèrent, les mauvaises digestions aussi.

---

(11) Mlle de Montpensier, Mémoires C.P., tome XLIII, page 177.

(12) Mlle de Montpensier, op. cit., édit. Chéruel, tome IV, page 144.

(13) Mlle de Montpensier, op. cit., C.P., t. XLIII, p. 183-184.

CHAPITRE VI

L'observation de Madame.

Ayant constaté que Madame avait le dos rond, Anatole France ajoute, dans le chef d'œuvre d'Introduction qu'il donna à son édition de l'Histoire d'Henriette d'Angleterre : « A ce signe, comme à l'éclat particulier de son teint, à sa maigreur et la toux qui la secouait constamment, on pouvait reconnaître la maladie que l'autopsie révéla et qui l'eut emportée si une autre, plus rapide, ne fut survenue... Tout en elle, jusqu'à son perpétuel besoin d'agitation, trahissait la poitrinaire ». (1)

Nous ne saurions infirmer ce diagnostic.

D'une enfance pauvre et sous-alimentée, Madame conserva des séquelles de rachitisme : « Elle étoit un peu bossue ». Reconnaissons une cypho-scoliose.

Nous avons vu sa toux quinteuse, sa maigreur, ses insomnies. L'autopsie nous a montré un poumon gauche au sommet « gâté », et adhérent aux côtes, un poumon droit guère plus sain. Il ne nous paraît pas risqué de reconnaître là une tuberculose pulmonaire probablement fibro-caséeuse (à la coupe, s'échappe une sérosité sanguinolente et purulente), à prédominance cortico-pleurale (symphyse).

(1) op. cit., pages XV et XVI.

Et nous voulons voir une confirmation de notre diagnostic dans le foie « jaunastre » et molasse : le *foie gras*. (2)

Aussi, les troubles digestifs de Madame ne nous étonnent pas outre mesure. Nous savons qu'elle se plaignait de douleurs dans le côté, survenant par crises, apparaissant vers le milieu de l'après-midi et l'obligeant à se coucher pendant des heures sans pouvoir trouver de repos. Nous savons son dégoût des viandes, son appétit capricieux. Que Madame ait souffert d'une cholécystite ne nous paraît pas improbable. Nous connaissons l'atteinte fréquente des organes du carrefour duodénal : foie, vésicule biliaire, pancréas, chez les tuberculeux. Dans les derniers jours ces symptômes digestifs s'accentuèrent, prélude au drame qui devait l'emporter.

Ce drame, il nous suffit de résumer le récit de Madame de La Fayette, pour le voir décrit avec une rigueur presque clinique :

Mardi 24 jun. Madame se plaint du point de côté et de la douleur à l'estomac dont elle a l'habitude.

Vendredi 27 juin. Madame se baigne dans la Seine.

Samedi 28 juin. Elle s'en trouve fort mal. A 22 heures, elle a très mauvais visage et ne se sent pas bien. Pourtant, elle mange avec appétit et se promène jusqu'à minuit.

Dimanche 29 juin. Elle a passé une bonne nuit et vaque normalement à ses occupations. Mais elle est d'humeur chagrine. Elle déjeune comme d'habitude vers midi. Puis elle s'étend sur des coussins où elle s'endort. Pendant son sommeil, son visage change et, à son réveil, elle a si mauvaise mine que son entourage en est frappé. Elle se plaint de son point de côté.

17 heures : A la suite de l'ingestion d'un verre de tisane (glacée, disent la plupart des autres relations), éclate brusquement une douleur épouvantable, siégeant au creux de l'estomac, mais irradiée dans le côté. (On ne sait pas lequel, malheureusement, mais Bourdelot dit

(2) La mère de Madame, Henriette de France, souffrit toute sa vie d'une toux rebelle et de rhumatismes. Elle mourut le 10 Septembre 1669 « d'une langueur qui lui restoit d'une pleurésie dont elle avoit été attaquée il y a environ six mois ». Recueil des Gazettes du 10 Septembre 1669.

que Madame se tint presque constamment allongée sur le côté gauche, dans la position où elle souffrait le moins. Cela nous fait penser que la douleur siégeait probablement à droite.) La malade est courbée en deux, les larmes aux yeux. On la met au lit, elle s'agite en criant. Elle est très angoissée, elle a des nausées continuelles.

17 h. 30. Douleurs et nausées.

18 heures. On fait absorber à la malade plusieurs drogues. Elle vomit aussitôt, mais ces vomissements sont peu abondants.

18 h. 30. L'agitation a fait place à de l'abattement, mais les douleurs atroces et les nausées persistent. Extraordinairement lucide, la malade est persuadée de sa mort imminente.

19 heures. Pouls inexistant, extrémités froides.

19 heures 30. Une saignée au bras ramène très peu de sang. Nausées.

20 heures. Persistance des douleurs, indifférence à l'idée de la mort.

21 heures. On la croit mieux, elle est calme. On lui donne un lavement (quatre, dit Bourdelot), qui ne ramène que quelques matières très dures. Les douleurs sont toujours aussi violentes. Nausées.

23 heures. La malade change de lit sans aide. On lui donne un bouillon qu'elle rejette aussitôt et qui redouble ses douleurs. Très mauvais visage.

24 heures. Le visage est de plus en plus mauvais, les nausées incessantes.

0 h. 30. Hoquet, lipothymies, nausées.

1 heure. Saignée au pied sans résultat. Lipothymies.

2 heures à 2 h. 30. Affaiblissement progressif et mort.

MM. Yvelin, Vallot et leurs pairs, ne pratiquaient pas le palper abdominal (3), encore moins le toucher vaginal ou rectal; et cela nous prive de l'ensemble des signes physiques, lacune d'importance.

---

(3) Toutefois, Brayer qui arriva vers minuit, lui toucha le ventre et constata que Madame ne localisait plus sa douleur. Cf. la relation de Bourdelot, Cit.

En l'absence de « ventre de bois », de météorisme ou de « cri du Douglas », contentons-nous des renseignements que nous possédons et tâchons d'établir, le plus complètement possible, l'observation rétrospective de Madame.

Observation.

Femme de vingt-six ans, maigre, pâle, présentant une cypho-scoliose.

Antécédents héréditaires : mère morte à soixante ans d'une pleurésie.

Antécédents collatéraux : deux frères et une sœur vivants, en bonne santé.

Antécédents personnels : enfance souffreteuse et sous-alimentée, séquelles de rachitisme.

Rougeole grave à seize ans.

Depuis une dizaine d'années, tuberculose fibro-caséeuse en évolution; quintes de toux, amaigrissement considérable, anémie, insomnies, agitation.

Cinq grossesses en neuf ans, dont deux fausses couches. Peut avoir été enceinte au moment de sa mort.

Depuis trois ou quatre ans, troubles digestifs à type de cholécystite : douleurs dans le côté, survenant par crises, apparaissant l'après-midi, obligeant la malade à s'allonger pendant plusieurs heures, sans pouvoir trouver de repos, inappétence, dégoût des graisses et des viandes. Ces troubles se sont aggravés depuis quelques jours. L'humeur de la malade s'en ressent.

Le 29 juin 1870, drame abdominal aigu :

Nuit bonne, repas de midi normal, sieste. Au réveil, mauvais visage et accroissement de la douleur au côté, puis, après l'ingestion d'un verre de tisane glacée, apparaît brutalement une douleur atroce, qui courbe la malade en deux et lui arrache les larmes. Cette douleur est de siège sous-hépato-gastrique. Il est cinq heures de l'après-midi. On étend la malade, elle s'agite dans son lit et

hurle de douleur. Elle se plaint de nausées continuelles et accuse de la photophobie.

Vers 18 heures, l'agitation a fait place à un état de choc.

On administre à la malade diverses drogues qui la font vomir, mais ses vomissements sont peu abondants.

L'état de choc se traduit par un faciès livide, une vaso-constriction périphérique intense, un refroidissement des extrémités, une absence de pouls. La malade a la certitude d'une mort imminente, mais qui la laisse indifférente.

Les douleurs, toujours aussi atroces, sont encore accrues par l'absorption d'un bouillon qui est aussitôt rejeté.

Arrêt des matières et des gaz.

Vers 23 heures, la malade change de lit sans aide, mais aussitôt recouchée, accuse un affaiblissement et des lipothymies.

A partir de minuit, le faciès devient de plus en plus mauvais, l'affaiblissement s'accroît, le hoquet s'installe.

A aucun moment, les douleurs ni les nausées n'ont cessé.

La malade meurt sans avoir perdu connaissance, vers 2 heures et demie du matin, neuf heures après le début de la crise.

En résumé :

DOULEURS atroces, brutales, redoublées par l'ingestion d'aliments, siège sous-hépato-gastrique.

ARRET des matières et des gaz.

Vomissements peu abondants, mais état nauséeux accusé.

Etat de choc.

Evolution en neuf heures vers la mort.

L'autopsie est pratiquée dix-sept heures après la mort, le 30 juin à sept heures du soir.

L'abdomen est ballonné. A l'ouverture, s'échappent des gaz nauséabonds et le ventre s'affaisse.

Incision médiane de l'appendice xiphoïde à l'ombilic.

On trouve les viscères nageant dans un liquide jaune blanchâtre, formé de bile, de pus, de sang et de sérosités putrides.

L'épiploon est infecté et teinté de bile.

Les anses intestinales sont distendues et livides, en début de putréfaction.

L'œsophage, l'estomac et le duodénum que l'on incise, et dont les parois sont saines sont tapissés de bile épaisse.

Cette bile, d'un jaune ardent, que l'on rencontre partout, emplit une vésicule extraordinairement dilatée, et donne une coloration ictérique aux viscères environnants.

Le foie est blanchâtre, exsangue et mollase.

La rate est saine.

Le rein gauche est altéré mais le droit, bon.

Dans le thorax, on retrouve la même sérosité putride.

Le poumon gauche adhère aux côtes. Il laisse écouler à la coupe un liquide purulent. Le sommet est gâté. Le poumon droit n'est guère plus sain.

Le cœur est gros, mou et pâle.

Aucnu renseignement sur le contenu de la boîte cranienne, le pancréas, l'utérus et les annexes qui n'ont pas été examinés.

Tout incomplète qu'elle soit, cette observation permet sans aucun doute de porter le diagnostic de réaction péritonéale rapidement généralisée. Malgré l'absence des signes physiques, nous étaierons notre opinion sur les symptômes fonctionnels : douleur, vomissements, arrêt des matières et des gaz, état de choc, faciès plombé, et enfin, hoquet. L'autopsie nous montre en outre la réaction péritonéale sous la forme de l'exsudat séro-purulent où baignent les viscères, et de l'épiploon « tout mortifié et gangrené » qui frappa les opérateurs.

Mais reste à découvrir la cause de cette péritonite suraigüe et notre diagnostic différentiel va devoir passer en revue tous les grands syndromes abdominaux.

CHAPITRE VII

Historique des expertises médico-légales du cas de Madame.

Nous donnerons, tout d'abord, un aperçu chronologique des solutions proposées par les différents auteurs qui se penchèrent sur le problème qui nous occupe.

D'abord, Madame elle-même et la plupart de ses contemporains crurent à l'empoisonnement. Ce fut aussi l'opinion de Paul Lacroix, de Valckenaer (1856), de Ravaison (1870), de J. Lair (1881), du Docteur Legué (1896) et, plus récemment, de Mme Marthe Bassènne (1930), de M. Paul Reboux (1934) et de M. Joseph Aulneau (1943).

Outre que d'érudites investigations ont montré que les preuves apportées par Saint-Simon peuvent être considérées comme controuvées (1), rien ne justifie dans l'observation de Madame, l'hypothèse d'une intoxication suraigüe. Que l'on eût employé l'arsenic, le mercure (2), l'antimoine, le phosphore, ou, comme le prétend avec beaucoup d'ingéniosité M. Paul Reboux, un subtil mélange

(1) Cf. l'édition des Mémoires de Saint-Simon, par A. de Boislisle, cit.

(2) Cf. Legué, Médecins et empoisonneurs au xviie siècle, Paris, Charpentier, 1895, In 12°.

italien contenant des bacilles du genre « *salmonella* », nous aurions un tableau de gastro-entérite, cholériforme ou autre, mais avec, en tout cas, une diarrhée abondante, profuse. Or, Madame eut une constipation telle que les lavements répétés demeurèrent sans résultat. Nous avons reconnu là le symptome péritonéal d'arrêt des matières et des gaz.

Dans un chapitre précédent, nous avons admis qu'il y eut en vérité une foule de raisons humaines pour être troublé par la mort brutale de Madame, mais ces raisons doivent s'écarter devant les rigueurs de l'argumentation scientifique.

C'est ce que pensèrent avant nous, après Guy Patin, de nombreux auteurs qui se livrèrent à une critique médico-légale du cas de Madame. Avant même que les exègètes du texte de Saint-Simon en aient établi le peu de valeur, Mignet (1842) et surtout Littré (1867 et 1872) avaient réfuté la thèse de l'empoisonnement.

« On peut dire qu'aucun ensemble de faits véritablement nouveaux concernant le diagnostic du cas de Madame, n'a été découvert et vérifié, depuis l'étude rigoureuse que lui consacra Littré en 1867 » (3). S'appuyant sur les descriptions de son maître Cruveilher, Littré conclut à une péritonite par perforation d'ulcère de la petite courbure de l'estomac.

En 1872, dans le journal « *Le Temps* » Loiseleur, qui n'était pas médecin, se penche à son tour sur le problème, et croit pouvoir diagnostiquer une péritonite *a frigore* causée par le bain de rivière. On admettait à cette époque l'existence de telles « péritonites idiopathiques ».

Dans son « *Introduction* » à l' « Histoire d'Henriette d'Angleterre », Anatole France reprend, en 1882, la thèse de Littré qu'il appuie de son argumentation érudite et précise.

A l'occasion de son « Drame des Poisons » (1903), l'historien Funck-Brentano, qui vient de mourir, étudia

(3) Dr. Jean Fabre, op. cit., page 137. L'étude de Littré fut d'abord publiée dans la « Philosophie Positive » septembre-octobre 1867, pages 183-211, puis dans « Médecine et Médecins », pages 429 71.

en collaboration avec Brouardel (4) et le docteur Paul Legendre, le cas de Madame. Brouardel établit l'inanité des soupçons d'empoisonnement et Funck-Brentano et Paul Legendre confirmèrent « sans hésitation » les conclusions de Littré.

Dans la « Presse Médicale » du 10 décembre 1904 le Professeur Laignel-Lavastine porta un diagnostic d'appendicite gangréneuse que contesta, dans le même journal, le 21 janvier 1905 le Professeur de Rouville, de Montpellier, qui apportait son adhésion à l'opinion de Littré.

A son tour, le docteur Cabanès, se rangea à ces conclusions dans ses ouvrages « Poisons et sortilèges » et « Les Indiscrétions de l'Histoire ». Dans ce dernier volume, le docteur Cabanès publie une « consultation » du Professeur Pozzi qui se propose le diagnostic « d'hémorragie interne, cataclysmique, par rupture d'une grossesse extra-utérine ».

Enfin, dans son remarquable « Essai Médico-Historique » sur la mort de Madame, le docteur Jean Fabre effectue une minutieuse étude des textes existants et conclut : « Si... revenant une dernière fois aux détails de l'autopsie du corps de Madame, nous ajoutons... qu'aujourd'hui encore [1912], à l'autopsie, fort peu de médecins ouvrent systématiquement le duodenum, nous serons moins surpris que les chirurgiens de 1670 n'aient point songé à le faire : en l'absence de toute lésion pathologique de l'estomac, ils eussent probablement trouvé, dans le duodenum, et assez loin du pylore, le lieu véritable de l'ulcère perforé par lequel s'était épanché cette fameuse « matière grasse comme de l'huile » qui baignait tout le bas-ventre » (5).

A notre connaissance, aucun médecin n'a publié, depuis ce précieux ouvrage, une étude critique du cas de Madame.

---

(4) Cf. Funck-Brentano « Le Drame des Poisons », pages 277-82 et Brouardel « Les Empoisonnements ». Cet auteur s'attache à prouver l'impossibilité d'un empoisonnement par les agents minéraux et spécialement le sublimé.

(5) Dr. Jean Fabre, op. cit., Page 170.

CHAPITRE VIII

Diagnostic

La localisation, l'intensité de la douleur, les antécédents digestifs, font penser à une perforation d'organe. C'est l'opinion de Littré, du docteur Jean Fabre, c'est l'opinion la plus généralement admise.

En dehors de ces signes positifs, ceux qui tiennent pour la perforation d'un ulcère gastrique, s'appuient sur le fameux trou que l'on découvrit à la partie supérieure de l'estomac de Madame, sur lequel « beaucoup de gens se récrièrent, demandant d'où [il] venoit, le chirurgien dit qu'il l'avoit fait par mégarde; et M. Vallot dit avoir vu quand le coup avoit été donné. M. Bourdelot fit voir que cette ouverture avoit été faite en disséquant; car la peau, au bord de cette ouverture n'étoit ni cautérisée, ni enflammée, ni avec veines gonflées autour de la peau, n'étoit point bouffie ni épaisse, ce qui arrive aux plaies qui sont faites dans les corps vivants » (1).

Lorsqu'on tient à l'ulcère gastrique, on ne croit pas à l'accident opératoire, et on estime que ce trou, existant bel et bien sur l'estomac, les chirurgiens, qui ne savaient l'expliquer autrement, s'imaginèrent l'avoir fait par

(1) Cf. La Relation de Bourdelot, in. Cabanès op. cit., page 267.

mégarde. Ensuite, on reconnaît dans les tâches huileuses que l'on trouva sur la sérosité péritonéale, l'huile que Madame but comme contre poison et qui s'était échappée par la perforation.

Le Docteur Jean Fabre, lui, n'admet pas cette interprétation. Il estime, et nous sommes de son avis, qu'on ne saurait étayer un diagnostic sur de semblables hypothèses et que l'on peut donner un coup de ciseau dans une membrane tendue. Nous ajouterons que, pour notre part, nous ne doutons pas de la réalité du geste maladroit du jeune Félix, qui, après tout, faisait ses premières armes, et dut être intimidé devant l'aréopage de sommités médicales et politiques qui assistait à l'opération. Mais, comme le docteur Jean Fabre tient à ce que la sérosité grasse trouvée dans l'abdomen soit réellement l'huile avalée par Madame, il place un ulcère perforé sur le duodenum, disant que les médecins ne l'y trouvèrent pas, parce qu'ils ne l'avaient pas cherché.

Mais on lit dans Bourdelot que l'estomac et l'œsophage étaient emplis de bile et que « l'orifice inférieur de l'estomac et de l'intestin duodenum étoient tout pleins de la même humeur et même gorgés de bile épaisse qu'on eut amassée à la cuiller : toute cette bile venoit de la vessie du fiel qui étoit grossie extraordinairement et remplie ». On parle aussi du duodenum dans le certificat officiel. Cet organe fut donc examiné et l'on n'y trouva rien d'anormal.

Quant à la fameuse matière « grasse comme de l'huile », nous ne voulons pas, quant à nous, y voir à toute force le contre poison administré vingt-quatre heures avant. Les récits de la mort de Madame nous disent qu'elle vomit tout ce qu'elle prit. En admettant même que l'huile soit passée à travers une perforation, on s'étonne de ne pas trouver dans la cavité péritonéale d'autres débris alimentaires tels, par exemple, que le bouillon que la malade but. Enfin, nous lisons dans le certificat d'autopsie (2) : « Dans l'intérieur de la poitrine entière s'ob-

(2) Cabanès, op. cit., page 272 et Dr. J. Fabre, op. cit., page 125.
« In the capacity of the whole breast was observed a very considerable quantity of matter like to that of the lower belly ». (Certificat officiel).

serva une quantité considérable de matière semblable à celle du bas-ventre ». Et dans le rapport de CHAMBERLAIN (3) : « Les deux ventres étaient remplis par des humeurs bilieuses et une huile flottait par dessus. »

On a autopsié un trente juin, un cadavre de vingt-quatre heures qui commençait à se putréfier.

Si la perforation n'est pas patente à nos yeux, ni sur l'estomac, ni sur le duodenum, ne pouvait-elle siéger sur l'appendice ? Madame se plaignait de souffrir du côté ou au creux de l'estomac, ce qui nous a fait dire « douleurs épigastriques irradiées dans le côté » (probablement le droit), c'est-à-dire douleurs sous-hépato-gastriques. Ce n'est pas le siège classique d'une douleur appendiculaire, mais on connaît la fréquence des locations aberrantes de cette douleur. Toutefois, nous lisons dans MONDOR (4) : « La douleur d'une appendicite aigüe est vive, mais progressivement croissante. En cas de perforation appendiculaire, elle peut être très sévère, elle n'a jamais les caractères de soudaineté et d'atrocité qui appartiennent avant tout aux perforations sous diaphragmatiques. La douleur appendiculaire a son maximum dans la fosse iliaque, plus ou moins proche du point de Mac BURNEY; elle n'est presque jamais sous-hépato-gastrique, épigastrique, sous-costale... » Les rapports d'autopsie mentionnent bien que « les boyaux tendaient par place à la gangrène » [et nous y voyons, pour notre part, des traces de la putréfaction commençante], mais ne font point état de lésions appendiculaires.

On n'a pas regardé, sur le cadavre de Madame, les organes pelviens. Est-ce par respect pour cette personne royale ? Est-ce une omission ? Cela nous prive en tous cas de renseignements tels que leur présence permettrait d'infirmer ou de confirmer une des plus plausibles hypothèses : la rupture de grossesse extra-utérine.

---

(3) « Both venters were repleted with bilious humours and an oil floating thereon (Chamberlain, in, Cabanès, op. cit., page 272 et Dr. Fabre, op. cit., page 127).

(4) Professeur Mondor, « Diagnostics urgents, abdomen » Paris, Masson et Cie, 1937, in 16°, page 243.

Le Professeur Pozzi exprima cette opinion dans une lettre à Cabanès (5). Il s'appuyait sur l'état de choc présenté par Madame, sur les saignées inefficaces où il voyait un signe d'hémorragie interne intense, sur la rapidité de l'évolution et enfin sur le fait que Madame pouvait fort bien avoir été enceinte au moment de sa mort (6). Les antécédents obstétricaux de Madame peuvent étayer cette opinion : on y rencontre deux fausses couches.

Le principal reproche que nous faisons à cette hypothèse bien séduisante, c'est que précisément elle s'appuie en grande partie sur deux faits que l'on nous permettra d'appeler négatifs : la grossesse de Madame, possible, mais non reconnue, et l'absence de renseignements sur les organes pelviens. En matière de diagnostic rétrospectif, nous pensons qu'il est hasardeux de trop considérer les possibilités plutôt que les faits.

Guidé par l'expérience de l'un de nos Maîtres, nous voyons aussi dans l'extraordinaire lucidité dont fit preuve Madame jusqu'au dernier moment, un signe qu'il n'est pas fréquent de rencontrer dans les ruptures de grossesse tubaire où les malades sont le plus souvent obnubilées et, de plus, en proie à une soif intense dont on ne nous parle pas dans le cas qui nous occupe.

Restent, dans ce drame abdominal, à discuter trois diagnostics — avant d'en aborder un quatrième — dont le professeur Mondor dit qu'ils sont parmi les plus difficiles à différencier : l'occlusion intestinale, la pancréatite aigüe hémorragique, l'infarctus de l'intestin.

« Presque toutes les pancréatites hémorragiques sont opérées après des diagnostics d'ulcères perforés ou d'occlusion intestinale. Pour l'infarctus les erreurs sont : appendicite, occlusion intestinale. »

L'occlusion ? Classiquement, les douleurs sont moins vives, l'évolution beaucoup plus lente ce que nous trouvons dans l'histoire de Madame. On ne nous parle

---

(5) Publiée dans les « Indiscrétions de l'Histoire », pages 367-375.

(6) Le Professeur Pozzi étayait cette hypothèse sur le passage de la lettre de Saint-Maurice que nous citons ci-dessus.

pas de vomissements fécaloïdes et l'autopsie ne nous montre rien qui fasse songer à une conclusion.

L'infarctus intestinal ? Notre tableau clinique ressemble beaucoup à celui de la forme occlusive de l'infarctus : douleur épouvantable, collapsus, vomissements. Mais le collapsus, dans l'infarctus intestinal, est tel que le malade ne peut ni bouger, ni parler. L'obnubilation est encore plus grande que dans les cas de rupture de grossesse tubaire. Or, nous avons remarqué la lucidité de Madame et nous savons que vers minuit, elle se leva toute seule, et fit quelques pas pour changer de lit. Enfin, à l'autopsie, on ne signale rien qui ressemble à un infarctus

En abordant le chapitre qu'il consacre aux pancréatites aigües hémorragiques, le Professeur Mondor écrit (1) : « C'est un diagnostic qu'il faut savoir faire et qui n'est pas facile, ni cliniquement, ni quelquefois le ventre ouvert. » Quelles difficultés n'aurons nous pas, nous, qui tentons de le faire à l'aide d'une description vieille de trois cents ans, où manquent la totalité des signes physiques et de nombreuses précisions de simple observation. Toutefois, ce diagnostic nous a séduit, car de nombreux cas de pancréatite aigüe ressemblent à s'y méprendre, au drame abdominal qui emporta Madame.

On y trouve, d'abord, les antécédents. En effet « Le ciel serein, la pleine santé, l'état florissant dans lesquels éclaterait tout à coup l'orage, ne sont, à regarder de près, que des exceptions... Beaucoup de malades ont présenté des crises typiques de coliques hépatiques avec la douleur particulière, les irradiations les plus habituelles, l'horaire précis, les vomissements... l'arrêt brusque des malaises.... Ces crises peuvent remonter loin, à six ans, douze ans, treize ans... ou bien elles sont à la fois anciennes et, depuis peu, plus marquées... Les troubles peuvent être plus vagues encore : ...c'est un malade ou une malade de trente à cinquante ans,... assez souvent femme enceinte; toujours il faut rechercher les antécédents de lithiase bilaire où parmi les troubles digestifs... ceux pouvant être rattachés

(1) Mondor, op. cit., p. 981.

aux ulcères gastro-duodenaux, à des pancréatites atténuées... »

Et nous avons vu les antécédents digestifs de Madame qui nous ont fait penser à une atteinte hépato-bilaire, troubles accentués peu de temps avant le drame. Nous pouvons même faire entrer dans notre cadre nosologique une grossesse, cette grossesse que l'on a pu supposer ectopique.

Le drame pancréatique est bien possible chez Madame : L'équilibre instable, rompu par l'absorption de la boisson glacée, comme cela se voit fréquemment, les signes de sub-occlusion, les antécédents digestifs.

On ne nous parle pas, à l'autopsie, de tâches de bougie, mais citons encore le Professeur Mondor (2) : « Il ne faut pas croire toujours blanches, laiteuses et immédiatement éclatantes, les taches de stéatonécrose : ce sont souvent des taches de suif, non des taches de bougie; elles ne tranchent guère sur la couleur de l'épiploon : on risque de « passer à côté » si l'on ne se souvient pas de ce détail. Ni l'hémorragie, ni la cyto-stéatonécrose ne sont régulièrement de découverte facile. Le liquide est parfois citrin, à peine rosé; le sang peut n'être que dans les mésos ou même qu'au niveau du pancréas. Il peut donc n'y avoir ni hémorragie, ni hématome, simplement un pancréas vineux. Enfin, la cytostéatonécrose n'est pas immédiate. » Le Professeur Mondor recommande un examen minutieux du péritoine prépancréatique et de la glande elle-même, puis conclut : « Pour moi, le tableau le plus vrai, c'est le suivant : subocclusion, des signes généraux presque aussitôt terrifiants; au contraire des signes physiques incertains, pauvres. »

Verrons-nous dans l'épiploon « tout mortifié et gangrené », dans l'humeur « sanieuse, peutride, jaunastre, aqueuse et grasse comme de l'huile » des signes de réaction péritonéale, avec cytostéatonécrose peu visible de pancréatite aigüe ? Cela est bien possible, pour ne pas dire probable.

Cependant, si nous affirmions ce diagnostic, nous craindrions d'encourir le reproche que nous faisions tout à

(2) Mondor, op. cit, pp. 1014 et suivantes.

l'heure à d'autres. Nous disons : *Pancréatite* et on n'a pas regardé le pancréas. Pas plus que pour les organes pelviens nous ne trouvons dans aucun des rapports d'autopsie de renseignements sur la glande. Toute plausible qu'elle puisse être, notre hypothèse serait peut-être, sinon gratuite, tout au moins, assez peu étayée de preuves.

Aussi, avons nous cherché si, avec les seuls signes certains que nous avons, on ne pouvait pas échaffauder un diagnostic vraisemblable, et nous avons envisagé la possibilité d'une péritonite bilaire, dite peut-être à tort dans certains cas, sans perforation, ou plutôt sans perforation facilement visible.

« L'évolution de ces péritonites, dit le Professeur Mondor peut être aussi rapide que celle de toute autre... Le ballonnement, l'arrêt des gaz, la tachycardie, l'adynamie, le collapsus, font vite à cette péritonite le tableau terminal commun à toutes. »

On sait que la plupart des transsudations de bile à travers les parois poreuses de la vésicule ne sont que des perforations minimes de l'organe, perforations qui ne sont pas visibles et que le tableau clinique est celui de toutes les péritonites par perforation, le premier diagnostic, le diagnostic « en gros », que nous avons porté au début de cette discussion.

La douleur épouvantable, éclatant brutalement, est celle de tous les organes perforés. Elle est de siège sous-hépato-gastrique. Les vomissements ne sont ni immédiats ni abondants, mais l'état nauséeux est la règle. Le pouls est rapidement atteint, puis, c'est l'arrêt des matières et des gaz, le faciès plombé, le ballonnement, le hoquet, le collapsus. Très vite, la péritonite généralisée s'installe : n'est-ce pas le cas de Madame ?

Les antécédents digestifs à type de cholécystite existent évidemment dans tous les cas.

A l'intervention ou à l'autopsie, on trouve une ascite biliaire, un épanchement considérable de bile. Tous les tissus, péritoine et viscères, ont une coloration ictérique intense. La vésicule est extraordinairement distendue. Tous les rapports de l'autopsie de Madame insistent sur cette « *bille* » haute en couleur, qui remplit le duodenum,

l'estomac et l'œsophage, qui domine dans la sérosité péritonéale et qui semble « par son espanchement avoir donné la couleur aux autres parties voisines ».

Nous ne trouvons pas extraordinaire l'évolution suraigüe d'une telle péritonite, chez une femme que nous savons déjà presque cachexique au moment où se déclenche le drame.

Et Alexander Boscher conclut son Mémoire en disant: « L'on n'a point ouvert la teste ni les boyaux, la cause de la mort ayant été trouvée dans le ventre qui est, à ce qu'on a jugé, une trop grande effusion de bille. » Pour en être plus détaillées, les réflexions pathogéniques qu'il ajoute, ainsi que celles de MM. Bourdelot et Vallot, n'en arrivent pas moins à cette conclusion et accusent la fâcheuse bile « qui s'est répandue sur les parties extrêmement sensibles et a produit des douleurs très violentes et des oppressions extraordinaires qui, en moins de dix heures, ont étouffé la chaleur naturelle et ont causé une mort fort prompte et fort violente ».

Peut être la théorie des « médecins de Molière » n'était-elle pas si fantaisiste que nous avons tendance à le penser.

CONCLUSIONS

En vérité, il y a une seule chose que l'on peut affirmer dans le cas de Madame : c'est le syndrome abdominal aigu, ce que nous appelons aujourd'hui une urgence abdominale.

On sait comme il est difficile, en présence d'un tel ensemble de symptomes, de porter un diagnostic exact, même lorsqu'on possède tous les renseignements nécessaires.

Pour Madame, il nous manquait la totalité des signes physiques et nous avons dû reconstituer, à travers des récits dont l'exactitude scientifique n'est pas la qualité dominante, l'ensemble des signes fonctionnels. Encore ne savons-nous pas sûrement si c'est à droite ou à gauche que siégeait le point de côté dont souffrait Madame. Quant aux termes dans lesquels sont rédigés les rapports d'autopsie, ils ne permettent guère une appréciation exacte de ce qu'ils décrivent, la porte est ouverte aux interprétations.

Nous tenons pour très probable que Madame, non seulement ait été une tuberculeuse à prédominance pulmonaire, mais encore ait souffert d'un ensemble de troubles digestifs hépato-cholécysto-pancréatiques, dont l'installation fut favorisée, soit par la cachexie bacillaire, soit par la puerpéralité.

Nous nous refusons à voir une intoxication exogène dans le drame abdominal qui l'emporta ; c'est dire que

nous ne croyons pas à l'hypothèse de l'empoisonnement.

Nous avons voulu nous en tenir à ce qu'il y a de certain dans l'histoire de Madame, et, à la lumière des seuls faits positifs, nous avons cru pouvoir envisager comme diagnostic probable, soit une pancréatite aigüe hémorragique, soit une péritonite biliaire suraigüe par transsudation.

Cette dernière hypothèse ayant notre préférence, parce qu'elle ne se base que sur des faits.

Mais nous nous défendons, une fois de plus, de vouloir prétendre à une solution définitive du problème de la mort de Madame, car, pour n'en être point extraordinaires, les choses dont nous avons débattu ne sont peut-être pas tout à fait patentes.

SERMENT

En présence des Maîtres de cette Ecole, de mes condisciples, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine.

Je donnerai mes soins à l'indigent et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime.

Reconnaissant envers mes Maîtres, je tiendrai leurs enfants et ceux de mes confrères pour des frères, et, s'ils devaient apprendre la médecine ou recourir à mes soins, je les instruirais et les soignerais sans salaire ni engagement.

Si je remplis ce serment sans l'enfreindre, qu'il me soit donné de jouir heureusement de la vie et de ma profession, honoré à jamais parmi les hommes; si je le viole et que je me parjure, puissè-je avoir un sort contraire.

Le Président,

CREYX.

VÚ ET PERMIS D'IMPRIMER.

Bordeaux, le 17 Juillet 1947.

LE RECTEUR,

A. MARCHAUD.

Le Doyen,

DUPÉRIÉ.

BIBLIOGRAPHIE

Nous abrégeons en « C.P. » *et* « édit. M.P. » *les indications*: Collection Petitot (Paris, Foucault 1824-29).
et Editions Michaud et Poujoulat (Paris, Fichoz et Letouzey, 1881).

Anquetil. « Louis XIV, sa Cour et le Régent », t. I (*Paris, Moutard,* 1789).

Aulneau (Joseph). « Les Grandes Dames du Palais Royal » (*Paris, Denoël* 1943, *in*-16°).

Babou (H). « Les Amoureux de M^me^ de Sévigné. Les femmes vertueuses du Grand Siècle » (*Paris,* 1862, *in*-8°).

Baillon (Le Comte de). « Henriette Marie de France, Reine d'Angleterre » Etude historique, (*Paris, Didier* 1877, *in*-8°).

« Henriette Anne d'Angleterre, sa vie et sa correspondance » (*Paris, Perrin* 1887, 2^e^ *édition, in*-16°).

Barine (Arvède). « Madame, Mère du Régent » (*Paris, Hachette,* 1909, *in*-16°).

« Louis XIV et la Grande Mademoiselle (1652-1693) » (*Paris, Hachette,* 1909, *in*-16°).

Bassenne (Marthe). « Le Chevalier de Lorraine et la Mort de Madame » (*Paris, Plon* 1930, *in*-16°).

Blanc (Ch.). « Le Trésor de la Curiosité » t. I (*Paris, Renouard* 1857, *in*-8°).

Bossuet. « Oraisons funèbres, panégyriques et sermons » (*Paris*, 1869, *in*-8°).

« Correspondance » *Paris, Hachette* 1909, *in*-8°, *t.* I (*collection des Grands écrivains de la France*).

Boulanger (Jacques). « Le Grand Siècle » (*Paris, Hachette* 1911, *in*-8° *écu*).

Bourcart (G.). « A travers cinq siècles de gravures » (*Paris, Rapilly* 1903, *in*-4°).

Brette (A). « La France, au milieu du XVII^e^ siècle (1648-1661), d'après la correspondance de Guy Patin » (*Paris, Colin* 1901, *in*-8°).

Brouardel (Pr.). « Les empoisonnements » (*Paris, Baillière* 1902, *in*-8°).

Burnett. « Histoire de mon temps » (*Paris, Béchet aîné*, 1824; *Rouen, même éditeur, même date*, 4 *v. in*-8°) (*Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre, t.* II).

Bussy-Rabutin. « Correspondance » (*Paris, Delaulne* 1727, *in*-12°).

Cabanes (Dr.). « Poisons et sortilèges » (en collaboration avec le Dr. Nass) 2^e^ série (*Paris, Plon* 1903, *in*-12°). « Les Indiscrétions de l'Histoire » 4^e^ série, (*Paris, Librairie Mondiale, s.d.* (1907), *in*-16° *carré, illustré*).

Calendar of State Papers. Domestic series, 1670. (*Edited by Mary-Anne Everett Green, London H. M'S Stationery Office* 1895).

Cartwright (Mrs P. Ady J). « Madame, a life of Henrietta, a daugther of Charles I, duchess of Orléans » (*London* 1893, *in*-8°).

Cheruel. « Saint-Simon considéré comme historien. Notice sur Saint-Simon » (1876).

Choisy (L'abbé de) « Mémoires » C. P. t. LXIII, *Edition M.P. t.* XXX, *Edition de Lescure, Paris* 1888.

Chomel (J. B. L.). « Essai historique sur la médecine en France » (*Paris* 1772).

Clemenceau-Jacquemaire (Madeleine). « La vie sensible de Louis XIV » (*Paris, Edition du Pavois,* 1946-*in* 8°, *illustré, t.* I).

Clement (P). « Revue des questions historiques » t. III (1867).

Conrart. « Mémoires » (*C.P. t.* XLVIII, *édit. M.P. t.* XXVIII).

Cosnac (Daniel de). « Mémoires » (*Paris* 1852, 2 *vol. in*-8°).

Desmaze (Ch.). « Histoire de la Médecine légale en France » (*Paris, Charpentier,* 1880, *in*-8°).

Dictionary of National Biography. (*edited by Leslie Stephen and Sydney Lee. London* 1895, *in*-4°, *vol.* 25).

Dictionnaire de Trévoux. (*Paris* 1771, 8 *vol. in-f°*).

Duclos (l'Abbé H.). « Mademoiselle de La Vallière et Marie-Thérèse » (*Paris, Perrin* 1890, 3e *édition,* 2 *vol. in*-12°).

Everett-Green (Mary-Anne). « Lives of princesses of England » (*t.* IV, *London* 1857, *in*-8°).

Fabre (Dr. Jean). « Sur la maladie et la mort d'Henriette d'Angleterre » (*La province médicale,* 4 *mai* 1912, *n°* 18, *pp.* 203-295).

« Essai médico-historique sur la vie et principalement sur la mort de Madame Henriette-Anne Stuart, Duchesse d'Orléans » (*Paris, Honoré Champion* 1912. *Thèse Toulouse* 1912, *n°* 6).

Floquet. « Etudes sur la vie de Bossuet » t. III (*Paris, Didot* 1855).

Franklin (Alfred). « La vie Privée d'autrefois : Les Médecins. — Les Chirurgiens. — Les médicaments. — La cuisine. — Les repas. — La civilité à table. — Variétés gastronomiques » (*Paris, Plon* 1891-1893, 6 *vol. in*-12°).

Funck-Brentano (Frantz). « Le Drame des Poisons » (*Paris, Hachette* 1903, 6e *édit., in*-16° *illustré*).

Gailly de Taurines (Ch.). « Aventuriers et femmes de qualité » (*Paris, Hachette* 1907, *in*-16° *illustré*).

Gaxotte (Pierre). « La France de Louis XIV » (*Paris, Hachette* 1946, *in*-8°).

Gazeau de Vautibault. « Les Orléans au tribunal de l'Histoire » (*Paris,* 1888, 2 *vol. in*-12°).

Guy-Patin. « Lettres choisies » (*Rotterdam, Reinier Leers* 1725. 4 *vol. in*-12°, *Paris, Baillères* 1846, 3 *vol. in*-12°).

Haussonville (Le comte d'). « Madame de La Fayette » (*Paris, Hachette* 1897, *in*-16°, *Les Grands Ecrivains Français*).

« La Duchesse de Bourgogne et l'Alliance Savoyarde sous Louis XIV » (*Paris, Calman-Lévy* 1898-1908, 4 *vol. in*-8°)

« Histoire amoureuse des Gaules ». (*publ., par M.C.L. Livet, Paris, P. Jannet* 1856, 4 *vol.*).

Hoeffer (Dr.). « Nouvelle biographie universelle » (*Paris, Didot* 1853).

Jal. « Dictionnaire critique de biographie et d'histoire » (*Paris, Plon* 1867).

Jouin (Henri). « Charles Le Brun et les Arts sous Louis XIV » (*Paris, Imp. Nat.* 1889, *gr. in*-4°).

Lacrimae *cantalvigiensis in obitum Henriettae Caroli I regis et martyris filiae ducissae Aurelianensis* (Cantalvig. 1670, 4).

Lacroix (Paul). « Mémoires du cardinal Dubois » t. I, s.d.

La Fare (le marquis de). « Mémoires » (*C.P. t.* LXV, *édit. M.P. t.* XXXII).

La Fayette (M^me^ de). « Histoire d'Henriette d'Angleterre » (*Edit. Anatole France, Paris, Chavaray* 1882, *in*-8° *carré*).

Laignel-Lavastine. « Presse Médicale » du 10 décem. 1904, (*p.* 785, *annexe*).

Lair (Jules). « Nicolas Foucquet » (*Paris, Plon* 1899, 2 *vol. in*-8°).

« Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV » (*Paris, Plon* 1882, 2^e^ *édit. in*-12°).

Lefevre d'Ormesson (Olivier). « Journal » (*publié par Chéruel*) *t.* II, *Paris, Imp. impériale,* 1861. (*Collection des Documents inédits.*)

Legué (Dr.). « Médecins et empoisonneurs au XVIIe siècle » (*Paris, Charpentier* 1895, *in*-12°).

Lelong (Le Père). « Bibliothèque historique de la France » (*Paris,* 1768, 5 *vol. in-f°*).

Littré (E.). « La philosophie positive » sept et oct. 1867 (*pp.* 183-211).
« Médecine et Médecins » (*Paris, Didier* 1872, *in*-8°, *pp.* 429-74).

Loiseleur. Articles dans le journal « Le Temps » (2-4 *nov.* 1872).

Ludlow. « Mémoires » (*Paris, Béchet aîné* 1823, *in*-8°, *t.* III). (*Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*).

Macaulay. « Essais biographiques et historiques » (*Paris, Renouard* 1852, *in*-8°, 2 *volumes*).
« Histoire d'Angleterre » (*collection des Mémoires relatifs à la révolution d'ngleterre*).

Masson (Maurice). « Une vie de femme au XVIIe siècle » (*Revue des Deux Mondes,* 1er *février et* 1 er *juillet* 1908).

Michelet (Jules). « Madame Henriette d'Angleterre » (*Revue des Deux Mondes,* 1er *août* 1859).

Michaud. « Biographie universelle » (*Paris* 1843, 45 *vol.*).

Mignet. « Négociations relatives à la sucession d'Espagne sous Louis XIV » t. III, *Paris, Imp. Royale* 1842 (*Collection des Doc. inéd.*).

Molière. « Œuvres » t. III, *Paris, Hachette* 1876 (*Collection des Grands Ecrivains de France*).

Montpensier (Mlle de). « Mémoires » (*C.P. t.* XL à XLIII, *Edit. M.P. t.* XXXVIII, *Edit. Chéruel, Paris, Charpentier* 1856-1859, 4 *vol. in*-12°).

Motteville (Mme de). « Mémoires », (*C.P. t.* XXXVII *à* LX, *Edit. M.P., t.* XXIV).

Narré simple et très véritable de quelques circonstances arrivées à la dernière maladie de Madame la Duchesse d'Orléans, contre la fausseté de quelques écrits imprimés à ce sujet » (*s.l et s.d. in*-4°, 4 *p.*).

Palatine (Madame, Princesse). « Correspondance. Recueils Rolland » (*Paris, Hetzel, s.d. in*-12°). *Brunet* (*Paris* 1855, 2 *vol. in*-12°). *Jaeglé* (*Paris, Quentin* 1880 *et* 1890).

Phillippe (A.). « Histoire des apothicaires » (*Paris* 1853, *in*-8°).

Poncet de la Grave. « Mémoires intéressans pour servir à l'Histoire de France » t. III, (*Paris* 1789, *in*-12°).

Racine. « Œuvres » t. III, *Paris, Hachette* 1865, *in*-8° (*Collection des Grands Ecrivains de la France*).

Rait (R.S.). « Five Stuart Princesses », (*London* 1902, *in*-8°).

Ravaisson (Fr.). « Archives de la Bastille », t. IV, (*Paris, Durand et Pédaune-Lauriel,* 1870, *in*-8°).

Raynaud (Maurice). « Les médecins au temps de Molière » (*Paris, Didier* 1863, 2e *édit. in*-16°).

Redoux (Paul). « Madame se meurt, Madame est morte » (*Paris* 1934, *Flammarion,* in-16°).

Renée (Amédée). Les nièces de Mazarin » (*Paris, Didot* 1858, 5e *édit., in*-8°).

Retz (Le Cardinal de). « Méoires » C.P. t. XLIV à XLVI, *Edit. M.P. t.* XXV, *Edit. Hachette, Paris* 1872. (*Collection des Grands Ecrivains de la France.*)

Roca (Emile). « Le Règne de Richelieu » (1617-1642). (*Paris, Perrin* 1906, *in*-16°).

Rouville (de). « Presse Médicale », 21 janvier 1905, (*p.* 41, *annexe*).

Saint-André. « Henriette d'Angleterre et la Cour de Louis XIV » (*Paris* 1933, *in*-8°, *Hachette*).

Sainte-Beuve. « Causeries du Lundi » (t. VI, *Paris, Garnier, s.d.*).

Port-Royal, t. V.

Saint-Maurice (Marquis de). « Lettres sur la Cour de Louis XIV », publiées par Jean Lemoine. (*Paris, Calman-Lévy, s.d.*, 2 *vol. in*-8°).

Saint-René Taillandier (Mme). « La Jeunesse du Grand Roi » (*Paris, Plon* 1945, *in*-8°).

Saint-Simon. « Mémoires » t. viii, *Edit. d'A. de Boislisle, Paris, Hachette* 1891, *in*-8°. (*Collection des Grands Ecrivains de la France*).

Sévigné (Mme de). « Lettres » *Paris, Hachette* 1862. (*Collection des Grands Ecrivains de la France*).

Souriau. « L'oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre et la vérité historique » (*Paris* 1890).

Strickland (A.). « Lives of Tudor and Stuart Princesses » (*London* 1888, *in*-8°).

Voltaire. « Le siècle de Louis XIV », (*chap.* x, xxv *et* xxvi, *édit. A. Rébelliau et M. Marion, Paris, Colin* 1894, *in*-12°).

Walckenaer (Le baron). « Mémoires touchant la vie et les écrits de Mme de Sévigné, t. iii (3e *partie*). (*Paris, Didot* 1856, 3e *édit. in*-16°).

BISSEY FILS FRÈRES

IMPRIMEURS

BORDEAUX